

EN PRÉSENCE DE HAUTS CADRES
DE L'ÉTAT

**Hamid
Lounaouci
inhumé hier
au cimetière
d'El-Alia**

P 24

Le Courrier

L'INFORMATION AU QUOTIDIEN d'Algérie

Quotidien national d'information - Prix Algérie 10 DA - France 1 euro

Dimanche 11 octobre 2026 - www.lecourrier-dalgerie.com - N°6869 - 23^e année

PLF-2027

La part belle faite à la sécurité alimentaire

L'attention portée au secteur de l'agriculture est traduite dans le projet de loi de finances pour 2027 à travers, notamment, la baisse de la TVA à 9 % au lieu de 19 % pour l'acquisition de certains matériels et équipements agricoles.

LIRE EN PAGE 3

**CHENGRIHA DEPUIS
LA 3E RÉGION MILITAIRE :**



**« L'Algérie
est un facteur de
stabilité dans sa
sous-région »**

P 24

**COMITÉ DE L'UA CHARGÉ
DE LA RÉFORME DU CONSEIL
DE SÉCURITÉ DE L'ONU**

**Attaf participe
à la réunion
ministérielle
de Tripoli**

P 5

**EX-MAIRE D'ALGER-CENTRE
POURSUIVI POUR ESCROQUERIE
DANS UNE AFFAIRE DE PROMOTION
IMMOBILIÈRE**

**Hakim Bettache
risque jusqu'à 7 ans
de prison ferme**

P 24

**HIPPODROME GUIRRI AISSA - BARIKA,
CET APRÈS-MIDI À 16H00**

**Une course
très ouverte
et indécise**

P 21

L'AMBASSADEUR KHATRI ADDOUH DONNE L'ALERTE

De gros risques pèsent sur les détenus politiques sahraouis

L'ambassadeur sahraoui, Khatri Addouh, a dénoncé la dégradation de l'état de santé des détenus politiques sahraouis dans les prisons de l'occupant marocain, dont certains observent une grève de la faim illimitée depuis le 23 septembre dernier.

P 5



L'ÉDITO

Le roi du Maroc a, dans son discours prononcé vendredi dernier à l'ouverture de la session parlementaire de son pays, dérogé à une tradition royale fondamentale en faisant abstraction, à la surprise générale, de la dite « première cause nationale » pour nommer dans le jargon du Makhzen la question du Sahara occidental. M6 était attendu sur le sujet, à fortiori que le dossier fait actuellement l'objet de discussions au Conseil de sécurité des Nations unies avec, notamment, le briefing de l'Envoyé personnel du Secrétaire général de l'ONU, la réunion de la commission de décolonisation en attendant la question du renouvellement du mandat de la MINURSO (Mission des Nations unies pour l'organisation d'un référendum au Sahara occidental) prévue le 31 octobre prochain. Le souverain, tout au long de son discours qui a duré une dizaine de minutes, n'a prononcé aucun mot, ni même fait allusion à ce que le Makhzen revendique comme « Sahara marocain ». Le fait que le dossier du Sahara

M6 passe à côté

occidental soit passé sous silence au plus haut niveau de la hiérarchie marocaine, cela doit bien cacher quelque chose. Le Makhzen s'est dégonflé sur le dossier il y a quelques temps. Mais que le roi passe à côté d'une question qui fonde le déni qui constitue l'ADN de la politique étrangère du royaume, il est tout à fait légitime de s'interroger sur les raisons derrière. Deux raisons peuvent expliquer ce qui aurait contraint le Makhzen à conseiller au roi de s'abstenir de parler du Sahara occidental au risque d'essuyer un énième échec diplomatique. Il est d'abord question du conseiller principal du président américain, Messad Boulos, qui a récemment donné une lecture sur la résolution 2797,

adoptée le 31 octobre 2025, qui s'oppose tout à fait au récit marocain qui fait le forcing pour laisser entendre que le plan d'autonomie serait au cœur des négociations entre les deux parties en conflit, le Royaume du Maroc et le Front Polisario. Cette sortie du collaborateur de Donald Trump, dont le soutien à « la marocanité » est sérieusement remis en question, a déplu au Makhzen, lui qui n'a cessé d'épancher sa propagande dans ses manœuvres dilatoires visant à imposer le fait accompli sur la question de la dernière colonie en Afrique. Deuxième raison derrière l'absence du sujet dans le discours du roi, c'est le rapport du S.G. de l'ONU, Antonio Guterres, sur le Sahara occidental et dont une copie a été remise le 1^{er} octobre passé au Conseil de sécurité. Là encore, le Makhzen a raté le coche. Non seulement le document du chef de l'ONU a replacé le droit du peuple sahraoui à l'autodétermination au cœur de probables négociations entre le Maroc et le Polisario, mais il a aussi exprimé ses inquiétudes sur la dégradation des droits de l'homme dans les territoires occupés.

Farid Guellil

DU DÉCLIN DES NATIONS À LA CRISE DE LA DETTE

Les signes d'un ordre mondial en mutation

On ne peut arrêter le déclin des nations ni l'émergence de nouvelles puissances lorsque les conditions de ces transformations sont réunies.

Seule la sagesse, fondée sur la raison et l'anticipation, peut accompagner ces mutations. Ibn Khaldoun avait mis en évidence les cycles d'essor et de déclin des sociétés et des civilisations. Plusieurs siècles plus tard, Samuel Huntington, dans *Le Choc des civilisations*, soulignait le rôle croissant des identités culturelles dans la recomposition des rapports de force internationaux. Deux lectures différentes, mais qui invitent à réfléchir aux transformations profondes de l'ordre mondial. Aujourd'hui, les tensions financières viennent ajouter une nouvelle dimension à ces mutations. Aux États Unis, les rendements des obligations du Trésor à dix ans ont dépassé 5,3 % au début d'octobre 2026. En France, ils



ont frôlé les 5 %, atteignant un niveau inédit depuis 2002.

Ces évolutions traduisent les inquiétudes des marchés face à l'endettement public, aux déficits budgétaires et aux incertitudes économiques et politiques. Ces signaux annoncent-ils une crise majeure du modèle économique dominant ? Sans prédire un effondrement imminent, ils révèlent une fragilité croissante : comment préserver durablement un niveau de vie élevé lorsque le coût de la dette augmente et que les capacités productives s'essouffent ? C'est l'une des grandes contradictions de notre époque. Certaines économies avancées cherchent à préserver leurs acquis sociaux et leur niveau de consommation, alors même qu'elles doivent faire face au vieillissement démographique, aux besoins de financement et aux défis de compétitivité. Dans le même temps, de nombreux pays émergents doivent encore investir massivement dans la santé, l'eau, l'énergie, les infrastructures et l'éducation. D'un côté, la nécessité de préserver une prospérité coûteuse ; de l'autre, l'urgence de construire les fondements mêmes du développement. Parallèlement, la démographie, les capacités industrielles, l'intelligence artificielle et l'innovation technologique déplacent progressivement les centres de gravité de la puissance mondiale. Le monde

émergent ne cherche plus seulement à rattraper son retard : il entend participer à la définition des nouvelles règles du jeu international. Le problème n'est donc pas le libéralisme en lui-même, mais les limites d'un modèle qui, dans certaines économies, a parfois privilégié la financiarisation et la consommation au détriment de l'investissement productif et de la création de valeur à long terme.

Pour l'Algérie et les autres pays émergents, cette recomposition représente une opportunité stratégique : transformer les ressources en valeur ajoutée, renforcer l'industrie, investir dans les technologies et le capital humain, et construire une économie capable de financer durablement son développement. L'histoire nous enseigne qu'aucune puissance ne conserve éternellement sa position sans adapter son modèle aux réalités nouvelles. La véritable question n'est pas de savoir si l'ordre mondial changera, mais si les nations sauront anticiper cette transformation avant que les déséquilibres financiers, économiques et sociaux ne deviennent une crise systémique. Car le développement ne peut rester le privilège de ceux qui ont déjà atteint la prospérité. Il doit devenir une possibilité réelle pour tous les peuples.

Par Abderrahmane Hadeif,
Consultant international en
développement économique

SUIVI SCOLAIRE DES ENFANTS

Le ministère dément la rumeur visant les mères

La fausse information selon laquelle les mères seraient privées du droit de suivre la scolarité de leurs enfants dans les établissements scolaires n'a pas convaincu de nombreux parents. Face à cette rumeur, le ministère de l'Éducation nationale a été contraint de réagir pour démentir catégoriquement l'émission de prétendues instructions allant dans ce sens. Dans un communiqué rendu public hier, le ministère a tenu à clarifier sa position, réaffirmant que le suivi du parcours scolaire des enfants, de leurs résultats, de leur assiduité et de leur comportement éducatif relève d'une responsabilité partagée entre la famille et l'établissement scolaire. Soucieuse de renforcer la confiance entre l'école et les familles, l'institution a assuré accueillir les parents au sein de ses établissements en tant que partenaires, appelés à contribuer au bien-être des élèves et au maintien de la discipline nécessaire à leur scolarité.

Le ministère a également précisé que les modalités de suivi des affaires scolaires des enfants sont laissées à l'appréciation des parents, qui peuvent convenir avec l'établissement de la personne chargée de ces démarches. Il a ainsi démenti avoir publié des circulaires ou des instructions visant à empêcher les mères de s'enquérir de la situation scolaire de leurs enfants. Enfin, le ministère a appelé les parents à vérifier les informations relatives à leurs relations avec les établissements scolaires auprès de ses canaux officiels, notamment son site internet et les pages officielles des directions de l'éducation. Il a rappelé que l'école et la famille sont deux partenaires dans l'éducation des enfants, avec un objectif commun : préserver leur intérêt et favoriser leur réussite scolaire.

Ania N.

153E ASSEMBLÉE DE L'UNION INTERPARLEMENTAIRE La Déclaration d'Arusha adoptée

Les travaux de la 153e Assemblée de l'Union interparlementaire (UIP), auxquels a participé une délégation conjointe des deux chambres du Parlement algérien, ont pris fin à Arusha (Tanzanie), avec l'adoption de la Déclaration d'Arusha, a indiqué un communiqué de l'Assemblée populaire nationale. Lors de cette Assemblée, tenue la semaine dernière (du 4 au 9 octobre), la délégation algérienne a eu des rencontres avec les présidents et représentants de Parlements frères et amis, afin d'examiner les moyens de renforcer les relations parlementaires aux niveaux régional et international, de mobiliser les efforts en faveur des causes justes et de réaffirmer les positions constantes de l'Algérie à leur égard, précise la même source. Les membres de la délégation ont également pris part aux réunions des commissions permanentes de l'UIP, où ils ont souligné l'importance du renforcement de la coopération parlementaire et de l'échange de vues sur les questions inscrites à l'ordre du jour, notamment la bonne gouvernance, l'autonomisation des communautés locales, l'inclusion et la confiance. Les travaux de cette assemblée ont été sanctionnés par l'adoption de la Déclaration d'Arusha, intitulée « Renforcement de la bonne gouvernance et des capacités des populations locales grâce à l'inclusion, à la confiance et à l'égalité des chances ».

Lors de la séance de clôture, Milton Dick a été élu président de l'UIP. Les participants ont également adopté une résolution de la commission permanente de la démocratie et des droits de l'Homme intitulée « Développement social inclusif pour tous : stratégies parlementaires pour promouvoir les droits et l'autonomisation des personnes handicapées », ainsi qu'une résolution relative au point d'urgence, intitulée « Action parlementaire urgente face aux catastrophes climatiques ».

L.Zeggane

PRÉSERVATION DE LA MÉMOIRE NATIONALE

Tacherift appelle à une mobilisation nationale

Le ministre des Moudjahidine et des Ayants droit, Abdelmalek Tacherift a souligné que "la mémoire nationale est un patrimoine authentique de tout le peuple algérien et que sa préservation et sa protection constituent une responsabilité nationale et sociétale commune, à laquelle doivent contribuer les différents secteurs et institutions de l'Etat, ainsi que l'ensemble des acteurs concernés". Présidant une réunion de coordination au siège du ministère, consacrée aux préparatifs du projet relatif aux assises nationales sur la mémoire et l'histoire, en application des instructions du président de la République, Abdelmadjid Tebbou-

ne, le ministre a réaffirmé "l'attention particulière accordée par le président de la République au dossier de la mémoire nationale et à sa place centrale et constante dans les politiques publiques de l'Etat". Il a également mis en avant "les références stratégiques et les dimensions souveraines des Assises nationales sur la mémoire et l'histoire, en tant qu'étape charnière et atelier national fédérateur s'inspirant des hautes orientations du président de la République, et visant à dépasser le caractère conjoncturel et les approches limitées pour instaurer une gouvernance globale, une vision unifiée et une stratégie nationale intégrée, à même

de préserver la mémoire nationale et de garantir la transmission de son noble message et de ses valeurs ancrées aux générations montantes".

Lors de cette réunion un exposé exhaustif sur "les aspects scientifiques des assises nationales sur la mémoire et l'histoire, leurs ateliers thématiques et leur plan d'exécution" a été présenté par Hocine Abdel Sattar, chargé de la gestion des affaires du Centre national d'études et de recherche sur la résistance populaire, le mouvement national et la Révolution du 1er Novembre 1954 (CNERMN54), et le professeur Ahmed Mizab, membre du comité scienti-

fique des assises".

À l'issue des travaux, Tacherift a donné une série d'orientations insistant sur "la nécessité de conjuguer les efforts de l'ensemble des acteurs, de renforcer la coordination et la complémentarité entre les différents secteurs, instances et institutions concernés, et d'intensifier le travail de terrain, afin d'assurer une préparation optimale et de concrétiser le projet des assises nationales sur la mémoire et l'histoire, à l'image de la grandeur de l'histoire de l'Algérie, de sa civilisation et de ses symboles nationaux, et en consécration de la fidélité aux sacrifices de nos valeureux chouchada".

Sarah O.

BAISSE DE LA TVA À 9 % POUR L'ACQUISITION DE CERTAINS MATÉRIELS ET ÉQUIPEMENTS AGRICOLES

PLF-2027 : la part belle à la sécurité alimentaire

L'attention portée au secteur de l'agriculture, dictée par l'impératif de la sécurité alimentaire, est traduite dans le projet de loi de finances pour 2027, adopté par le Conseil des ministres le 4 octobre dernier, à travers, notamment, la baisse de la TVA (taxe sur la valeur ajoutée) à 9 % au lieu de 19 % pour l'acquisition de certains matériels et équipements agricoles.



On sait que la sécurité alimentaire est érigée en priorité nationale et en objectif indispensable à la souveraineté nationale. C'est ce qui ressort des instructions données, à ce sujet, par le président Abdelmadjid Tebboune, lors de réunions du Conseil des ministres. Concrètement, la mesure fiscale concernant la baisse de la TVA pour l'acquisition de certains matériels et équipements agricoles permet d'alléger les charges pesant sur les agriculteurs qui sont engagés dans la modernisation de leur activité de production, avec un impact espéré sur les prix à la consommation des produits maraîchers et des fruits, jugés élevés par les consommateurs. Un impact aussi important est attendu également sur la démarche de réduction de la dépendance de l'économie aux hydrocarbures. Globalement, le secteur de l'agri-

culture devrait enregistrer une croissance de 4,6% durant les trois prochaines années. Plus spécialement, la production de blé, sur laquelle le gouvernement insiste, devrait atteindre 49 millions de quintaux en 2026 et arriver jusqu'à 64 millions de quintaux en 2029. Dans ce sens, les pouvoirs publics promettent un renforcement de l'accompagnement des agriculteurs et sont déterminés à leur accorder toutes les facilités nécessaires. Le ministre de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, Sid Ali Khaldi, l'a réaffirmé, lors d'une rencontre avec les directeurs des services agricoles de wilaya, consacrée à la préparation de la nouvelle saison agricole, tenue il y a moins de deux semaines, en soulignant l'importance d'une

mobilisation totale pour garantir la réussite de la saison agricole 2026-2027. Dans l'immédiat, il s'agit de réussir la campagne labours-semailles grâce au soutien des agriculteurs à travers l'orientation et l'accompagnement technique. Dans ce but, le ministre a appelé à un lancement précoce de la préparation du sol pour tirer profit des premières pluies, au semis en temps opportun, ainsi qu'au respect de l'itinéraire technique et à la préparation à l'irrigation d'appoint. Il a relevé l'importance d'œuvrer à promouvoir et à protéger l'agriculteur, en tant que partenaire clé et catalyseur de la chaîne de production, en mettant à sa disposition tous les moyens nécessaires, notamment les semences, les engrais, la mécanisation, les

équipements et le financement, tout en élargissant les superficies cultivées, en vue d'augmenter la production. Il a également appelé à accorder une attention particulière à la qualité et à l'amélioration des rendements à l'hectare, à travers la maîtrise de l'itinéraire technique et de la qualité des semences et des engrais, ainsi qu'à l'exploitation de données et d'informations précises, soumises aux exigences de responsabilité et de redevabilité, dans le cadre du système national de données agricoles. Le ministre a fixé les objectifs : élargir les superficies consacrées à la céréaliculture, introduire de nouvelles variétés de blé et élaborer une cartographie agricole des différentes régions du pays, conformément aux instructions du président Abdelmadjid Tebboune, relative à l'élaboration d'une politique agricole nationale reposant sur une cartographie scientifique précise. Les perspectives du secteur de l'agriculture vont certainement être clarifiées encore plus par le Conseil des ministres que le président Tebboune a décidé de lui consacrer spécialement. Il s'agit, à partir d'une évaluation sérieuse, de prendre les mesures qui permettront d'accroître l'efficacité de ce secteur stratégique, à travers son niveau d'organisation, la numérisation et les investissements qu'il attirera.

M'hamed Rebah

VÉHICULES IMPORTÉS

Le PLF 2027 ouvre la voie au dédouanement avec une pénalité de 3% par mois

Le projet de loi de Finances (PLF) 2027 prévoit une mesure exceptionnelle permettant le dédouanement des véhicules neufs ou d'occasion dont l'âge dépasse de six mois au maximum la limite réglementaire, moyennant une majoration de 3% des droits et taxes exigibles pour chaque mois ou fraction de mois de dépassement. Le dispositif concerne également les véhicules déjà introduits sur le territoire national avant la publication de la loi au Journal officiel. Introduite par l'article 168 du PLF 2027, cette disposition autorise le dédouanement des véhicules concernés à condition que l'âge réglementaire ait été respecté à la date de leur expédition directe vers l'Algérie et que le dépassement constaté ne soit pas supérieur à six mois. Chaque mois ou fraction de mois de dépassement donnera lieu au paiement d'une majoration de 3 % des droits et taxes exigibles selon le droit commun. La mesure s'applique également, sous les mêmes conditions de fond, aux véhicules déjà introduits en Algérie avant la publication de la loi, mais dont le dédouanement n'a pas pu être finalisé.

RÉGULARISER LES VÉHICULES BLOQUÉS DANS LES ZONES SOUS DOUANE

Dans l'exposé des motifs, le gouvernement justifie cette mesure par l'existence d'un nombre considérable de véhicules qui, bien qu'ayant respecté la condition d'âge au moment de leur expédition, l'ont dépassée lors de la déclaration en douane, en raison des délais d'acheminement, des contraintes logistiques, du transit ou des formalités portuaires. Cette situation entraîne le blocage des véhicules dans les zones sous douane, ainsi que des coûts supplémentaires liés au magasinage et aux surestaries. Le dispositif vise ainsi à régulariser les véhicules concernés, à désengorger les espaces portuaires et les zones sous douane, à sécuriser juridiquement les opérations d'importation et à générer des recettes fiscales supplémentaires pour le Trésor public, tout en maintenant la condition d'âge réglementaire à la date d'expédition. Ces mesures restent toutefois soumises à l'adoption du PLF 2027. Leur application dépendra de l'entrée en vigueur des dispositions prévues dans le texte.

A. N.

INNOVATION UNIVERSITAIRE

937 projets retenus pour un financement de 1,18 milliard de dinars

Le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Kamel Baddari, a annoncé la sélection de 937 projets universitaires innovants pour bénéficier d'un financement dans le cadre de la deuxième édition du challenge national « ProtoMarket 2 », pour une enveloppe globale de 1,1884 milliard de dinars.

Selon les résultats définitifs du concours, publiés par le ministre sur sa page officielle Facebook, ces projets ont été retenus parmi les 2 110 candidatures déposées sur la plateforme nationale, avec un financement moyen d'environ 1,27 million de dinars par projet. Cette initiative s'inscrit dans le cadre des efforts du ministère visant à valoriser les capacités d'innovation des étudiants, des diplômés et des doctorants, tout en les accompagnant dans la transformation de leurs idées en prototypes susceptibles d'être commercialisés et valorisés économiquement.

LA RÉGION EST EN TÊTE

Sur le plan géographique, la région Est arrive en tête avec 333 projets sélectionnés, suivie de la région Centre avec 317 projets et de la région Ouest avec 287 projets. Par domaine technologique, les applications et plateformes numériques arrivent en première position avec

314 projets retenus. Elles sont suivies des applications et plateformes basées sur l'intelligence artificielle, avec 171 projets, des équipements et dispositifs électroniques (146 projets), ainsi que des solutions connectées et de l'Internet des objets (136 projets). Les projets sélectionnés couvrent également quatre autres domaines, à savoir les produits biologiques et alimentaires, les matériaux, la chimie et les produits manufacturés, les produits pharmaceutiques, cosmétiques et de santé, ainsi que les services et la formation.

98 ÉTABLISSEMENTS CONCERNÉS

En matière d'accompagnement et d'encadrement, 98 établissements universitaires ont bénéficié de cette opération, sur un total de 117 incubateurs universitaires ciblés. Le dispositif vise à soutenir les porteurs de projets innovants dans leur passage de l'idée à la réalisation concrète, notamment à travers l'amélioration de leur maturité technologique et le développement de prototypes répondant aux besoins économiques et sociaux. À travers ces résultats, le ministère entend renforcer la culture entrepreneuriale et l'innovation dans le milieu universitaire, tout en consolidant les liens entre la formation, la recherche scientifique et les exigences du dévelop-

pement économique. Pour rappel, le dispositif « ProtoMarket » constitue un mécanisme national de soutien et de financement destiné à concrétiser les idées innovantes sous forme de prototypes, en vue de leur transformation en produits industrialisables et commercialisables.

Sarah O.

EXPORTATIONS HORS HYDROCARBURES

20 127 tonnes de bobines d'acier expédiées vers les États-Unis

Le port d'Arzew, dans la wilaya d'Oran, accueille une opération d'expédition de 20 127 tonnes de bobines d'acier de la société Tosyali Algérie, à bord du navire « FEDERAL CHURCHILL », à destination des États-Unis d'Amérique. Cette opération s'inscrit dans le cadre du soutien aux exportations nationales hors hydrocarbures et du renforcement de la présence des produits algériens sur les marchés internationaux. Dans un communiqué, l'entreprise portuaire d'Arzew a indiqué que cette opération s'inscrit dans le cadre des efforts visant à accompagner le mouvement des exportations et à assurer la fluidité des opérations portuaires, conformément aux recommandations du ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports, Saïd Sayoud, relatives à l'amélioration des performances des ports et au renforcement de leur contribution à la promotion des exportations nationales. L'entreprise a souligné que cette opération témoigne de la capacité du port à accompagner les opérations d'exportation et à faciliter l'acheminement des produits industriels algériens vers les marchés extérieurs, contribuant ainsi à la diversification des exportations nationales et au renforcement de la présence des produits algériens à l'international.

Ania N.

SALON « FORMATECH EXPO »

Alger accueillera la 2^e édition dès demain

Alger abritera, à partir de demain lundi et jusqu'à jeudi prochain, la deuxième édition du salon FormaTech Expo, au Palais des expositions de la SAFEX, avec pour objectif de renforcer l'adéquation entre les compétences, les besoins des entreprises et les mutations induites par les nouvelles technologies, ont annoncé les organisateurs.

Placée sous le thème « Transformer les compétences pour réinventer les métiers », cette édition réunira des entreprises, des établissements de formation, des acteurs des ressources humaines, des experts, des start-up et des entreprises technologiques autour des enjeux de la formation, de l'innovation et de la transformation numérique. Le programme prévoit des conférences, des tables rondes, des ateliers et des masterclass consacrés notamment à l'employabilité, au développement des compétences (upskilling), à la reconversion professionnelle (reskilling), à l'intelligence artificielle (IA), à la cybersécurité et aux nouvelles méthodes d'apprentissage. Le rapprochement



entre les établissements de formation et le monde de l'entreprise figure parmi les principaux axes de cette manifestation, dans un contexte marqué par l'évolution des métiers et la nécessité d'adapter les compétences aux besoins du marché de l'emploi. Une session sera notamment consacrée au thème « Transformation numérique et confiance digitale : quelles compétences pour les services sécurisés ? », mettant en avant les enjeux liés à la sécurisation des services numériques et à la formation

de profils qualifiés dans ce domaine. Cette deuxième édition prévoit également la participation, en visioconférence, du professeur Philip Kotler, figure internationale du marketing et du management, qui animera un atelier sur le « Marketing à l'ère de l'IA ». Le programme comprend également les rubriques « FormaTech Innovators » et le Concours national d'éloquence, destinés à mettre en valeur l'innovation et les talents. Le salon se tient sous le parrainage de plusieurs départements ministériels, à

savoir ceux de la Formation et de l'Enseignement professionnels, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, de l'Économie de la connaissance et des Start-up, de la Poste et des Télécommunications, ainsi que de la Jeunesse. À travers cette manifestation, les organisateurs entendent favoriser les échanges entre les acteurs de la formation et les entreprises, tout en contribuant à l'anticipation des besoins en compétences face aux transformations du marché du travail.

L. Zeggane

FORMATION PROFESSIONNELLE

Les inscriptions au programme « Sanâa 2 » ouvertes

Le ministère de la Formation et de l'Enseignement professionnels a annoncé, hier l'ouverture des inscriptions à la deuxième édition du programme « Sanâa 2 », et ce jusqu'au 15 octobre courant sur la plateforme numérique dédiée « <https://takwin.dz/san3a> », a indiqué le ministère dans un communiqué. Destiné aux personnes âgées de 15 ans et plus, ce dispositif propose des formations pratiques dans plusieurs métiers, sans limite d'âge supérieure, à travers l'ensemble des wilayas du pays. Le programme « San3a 2 » vise à permettre aux bénéficiaires d'acquérir des compétences professionnelles concrètes, de développer leur savoir-faire et de découvrir des métiers manuels. Cette initiative entend également encourager l'apprentissage

des métiers et faciliter l'accès à de nouvelles qualifications. Cette deuxième édition porte sur six spécialités professionnelles principales, à savoir la peinture, l'électricité du bâtiment, le plâtre et la pose de plaques de plâtre BA13, la plomberie sanitaire, la soudure, ainsi que le froid et la climatisation. D'autres spécialités peuvent également être proposées par les directions de wilaya de la formation et de l'enseignement professionnels, en fonction des spécificités locales, des besoins et des moyens disponibles au sein des établissements de formation. Chaque bénéficiaire suivra une formation pratique de 90 heures, selon une approche pédagogique axée sur la pratique sur le terrain et l'encadrement direct par des spécialistes. Les séances

seront programmées selon un calendrier établi par les directions de wilaya, en tenant compte des disponibilités des bénéficiaires. Les formations pourront ainsi être organisées en semaine, de 16h00 à 19h00, les vendredis et samedis, ou selon d'autres modalités définies localement, conformément au programme établi par les services concernés. Le programme « San3a 2 » se déroulera tout au long de l'année de formation, permettant ainsi d'organiser plusieurs sessions selon les calendriers arrêtés par les directions de wilaya et d'élargir les possibilités d'accès à la formation pratique à différentes catégories de la population à travers le pays, a conclu le communiqué.

L. Z.

SIDI BEL-ABBÈS

21 personnes victimes d'une intoxication alimentaire

Vingt et une personnes, dont quatre enfants, ont été victimes d'une intoxication alimentaire mercredi dernier à Sidi Bel-Abbès, après avoir consommé des repas dans un restaurant rapide situé au centre-ville, a indiqué l'administration du Centre hospitalo-universitaire (CHU) Abdelkader Hassani. Les services de pédiatrie et des maladies infectieuses du CHU ont pris en charge 21 personnes, dont quatre enfants, âgés de 4 à 11 ans. Les autres victimes sont âgées de 20 à 55 ans. Elles présentaient des symptômes similaires, notamment de la

fièvre, des douleurs abdominales, des diarrhées et de violents vomissements. Selon les témoignages des patients, l'intoxication serait liée à la consommation de chawarma au poulet dans l'établissement concerné. Les victimes ont affirmé que « la viande dégageait une odeur et présentait un goût inhabituel, malgré l'utilisation d'une grande quantité d'épices ». L'incident a suscité l'inquiétude des habitants de Sidi Bel-Abbès, d'autant que des cas similaires impliquant des repas à base de poulet servis dans le même restaurant auraient déjà été

signalés. La diffusion d'informations faisant état de dizaines de cas d'intoxication a également alimenté la polémique, plusieurs victimes résidant en dehors de la commune de Sidi Bel-Abbès. Dans une vidéo explicative, le spécialiste en épidémiologie et en médecine préventive au CHU Abdelkader Hassani, le Dr Saidani Hakim, a précisé que « l'ensemble des patients avaient quitté l'hôpital jeudi après avoir reçu les soins nécessaires ». Par ailleurs, les services de sécurité ont ouvert une enquête sur cette affaire. De son côté, la direction du

commerce a dépêché ses agents sur place afin de contrôler la qualité des produits utilisés dans la préparation des repas, notamment ceux servis mardi dernier. À l'issue de cette intervention, les services du commerce ont décidé la fermeture du restaurant pour une durée de 15 jours, à compter du jeudi, avec possibilité de prolongation. Cette mesure a été accompagnée de la saisie de l'ensemble des denrées alimentaires avariées utilisées dans la préparation des repas, à l'origine de l'intoxication alimentaire.

L. Z.

RESPONSABILITÉ SOCIÉTALE

Une journée de sensibilisation consacrée au secteur des travaux publics

Une journée de sensibilisation consacrée à la responsabilité sociale des organisations dans le secteur des travaux publics s'est tenue samedi à Alger, à l'initiative de l'École supérieure de management des travaux publics. La rencontre, ouverte en présence de responsables des ministères des Travaux publics et des Infrastructures de base ainsi que de la Santé, a été consacrée à plusieurs thématiques liées à la prévention des risques, à la sécurité et à la protection des personnes, ainsi qu'à la santé et à la solidarité. Les échanges ont notamment porté sur l'importance de renforcer la sensibilisation à la responsabilité collective et d'ancrer une culture de prévention et de protection au sein du secteur des travaux publics. Organisée à l'occasion d'« Octobre rose », cette manifestation prévoit également une campagne de don de sang au profit des établissements hospitaliers. Cette initiative verra la participation de cadres et de travailleurs du secteur des travaux publics, dans le cadre des actions de solidarité et de soutien aux structures de santé.

S. O.

CONFÉRENCE AFRICAINE DES START-UP (ASC 2026)

Plus de 25 000 participants attendus à Alger en décembre

L'Algérie accueillera, du 5 au 7 décembre 2026, la cinquième édition de la Conférence africaine des start-up (ASC 2026), avec la participation attendue de plus de 25 000 personnes, 40 délégations ministérielles et 150 investisseurs, dans le but de promouvoir l'innovation technologique et de renforcer l'écosystème entrepreneurial en Afrique. Placée sous le haut patronage du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, cette manifestation se tiendra au Centre international de conférences (CIC) à Alger, sous le slogan « DEEPTTECH : le véritable défi », a annoncé le ministère de l'Économie de la connaissance, des Start-up et des Micro-entreprises. Ce rendez-vous continental réunira des entrepreneurs, des investisseurs, des innovateurs et des décideurs autour des perspectives de développement des start-up et du rôle des nouvelles technologies dans la promotion de l'innovation et de la croissance économique en Afrique.

UNE PREMIÈRE AVEC LE PRIX AFRICAIN

La cinquième édition sera marquée par l'organisation, pour la première fois, du concours du Prix africain des start-up technologiques. Cette compétition permettra de sélectionner trois lauréats parmi des centaines de candidats issus de différents pays du continent, afin de mettre en lumière les projets technologiques prometteurs et d'encourager l'innovation.

Par ailleurs, le ministère a annoncé l'ouverture des inscriptions pour participer à cet événement via le site officiel: <https://africanstartuoconferen-ce.org/>

Sarah O.

SAHARA OCCIDENTAL

Khatri Addouh alerte sur les risques qui pèsent sur la vie des détenus politiques sahraouis

L'ambassadeur sahraoui, Khatri Addouh, a dénoncé la dégradation de l'état de santé des détenus politiques sahraouis dans les prisons de l'occupant marocain, dont certains observent une grève de la faim illimitée depuis le 23 septembre dernier. Il a appelé à leur libération immédiate et inconditionnelle, tout en exhortant la communauté internationale à intervenir face à cette situation qu'il qualifie de tragédie humanitaire.



Le peuple sahraoui demeure déterminé à défendre son droit inaliénable à l'autodétermination et à l'indépendance, quelles que soient les circonstances et l'ampleur des défis, a affirmé, hier, l'ambassadeur sahraoui à Alger Khatri Addouh, lors d'une conférence de presse, mettant en garde contre les graves dangers auxquels sont exposés les détenus politiques sahraouis incarcérés dans les prisons de l'occupant marocain. Dans sa déclaration, le diplomate a attiré l'attention sur la situation particulièrement préoccupante de ces détenus, dont certains observent, depuis le 23 septembre dernier, une grève de la faim illimitée, malgré les longues années déjà passées derrière les barreaux. Plusieurs d'entre eux sont incarcérés depuis 2010, a-t-il rappelé. Les peines prononcées à leur

encontre varient de plusieurs années de prison à 25 ou 30 ans de détention, tandis que certains ont été condamnés à la réclusion à perpétuité. Une situation d'autant plus alarmante que nombre de ces prisonniers souffrent déjà de problèmes de santé et d'une dégradation de leur condition physique, les rendant particulièrement vulnérables aux conséquences d'une grève de la faim. Selon l'ambassadeur sahraoui, les détenus sont privés des droits et des garanties consacrés par les lois et les conventions internationales. Leur état de santé se serait considérablement détérioré, faisant peser de graves menaces sur leur vie. « Ils sont exposés à la mort à tout moment », a-t-il averti, soulignant l'urgence d'une intervention pour prévenir une issue tragique.

L'ISOLEMENT ET L'ÉLOIGNEMENT DES FAMILLES DÉNONCÉS

Khatri Addouh a également condamné la poursuite de la politique d'isolement imposée aux détenus politiques sahraouis, ainsi que l'absence de prise en charge adéquate de leur état de santé. Il a dénoncé le refus de répondre à leurs revendications, notamment celles relatives aux visites familiales et au maintien de contacts réguliers avec leurs proches. Le diplomate a, en outre, rejeté leur maintien dans des établissements pénitentiaires éloignés de leurs familles et de leur patrie, le Sahara occidental, dans différentes régions situées à l'intérieur du territoire marocain. Cet éloignement géographique accentue, selon lui, les souffrances des prisonniers et de leurs familles, déjà éprouvées par la durée de la détention et les conditions dans les-

quelles celle-ci se déroule. Face à cette situation, l'ambassadeur a appelé à mettre un terme aux pratiques dénoncées et à garantir aux détenus le respect de leurs droits fondamentaux, conformément aux engagements internationaux en matière de protection des droits humains.

L'ONU APPELÉE À INTERVENIR

Sur le plan diplomatique, il est à rappeler que le président de la République arabe sahraouie démocratique (RASD) et secrétaire général du Front Polisario, Brahim Ghali, n'a cessé d'interpeller le secrétaire général des Nations unies, António Guterres, afin que l'Organisation internationale intervienne pour mettre fin à cette situation. Le responsable sahraoui estime que l'ONU porte une responsabilité politique, juridique et morale face à cette tragédie humanitaire. Il a ainsi réitéré l'exigence d'une libération immédiate et inconditionnelle des détenus politiques sahraouis, appelant à une mobilisation internationale à la hauteur des risques auxquels ils sont confrontés. Enfin, l'ambassadeur a salué le rôle joué par les médias algériens dans le suivi de la situation des détenus durant cette période. Il a souligné l'importance de leur contribution à la sensibilisation de l'opinion publique et à la mise en lumière continue des conditions de détention et des souffrances endurées par les prisonniers politiques sahraouis. Alors que la grève de la faim se poursuit pour certains détenus, les appels à une intervention internationale se multiplient, sur fond d'inquiétudes concernant leur état de santé et les conséquences potentiellement irréversibles de cette mobilisation.

M. Seghilani

MAROC

Un festival culturel contesté sur fond de normalisation

Alors que la contestation contre les différentes formes de normalisation avec l'entité sioniste se poursuit au Maroc, la campagne pour le boycott académique et culturel de l'entité sioniste a ainsi dénoncé l'organisation de la troisième édition du festival « Rencontres Esther et Salma », qui se tient depuis le 8 octobre, y voyant une initiative de normalisation culturelle. À noter que cette Campagne intervient également au moment où le peuple sahraoui célèbre la Journée nationale de la tente sahraouie, en commémoration du camp de Gdeïm Izik, dont les premières tentes ont été dressées le 10 octobre 2010 à l'est de la ville occupée d'El-Ayoun. Une journée qui revêt une importance particulière en ce qu'elle met en évidence la place de la tente dans l'identité, l'histoire et la résistance du peuple sahraoui à travers les âges.

Dans un communiqué, la Campagne a dénoncé la présence de personnalités sionistes et les hommages qui leur ont été rendus lors de ce festival. Elle estime que ces initiatives contribuent à banaliser les relations avec l'entité sioniste, tout en occultant les crimes et le génocide dont le

peuple palestinien est victime à Ghaza, ainsi que les violences en Cisjordanie et au Liban. Elle a également critiqué l'instrumentalisation de la culture comme moyen de promouvoir la normalisation. La Campagne a souligné que « la lutte contre la normalisation demeure une nécessité permanente, devenue plus urgente que jamais face à la poursuite de l'agression sioniste à Ghaza, à l'intensification du nettoyage ethnique en Cisjordanie occupée, y compris à El-Qods, et aux attaques contre le Liban et les peuples de la région ».

Elle a appelé l'ensemble des participants au festival à se retirer « immédiatement » et à ne pas permettre que leurs noms et leurs œuvres soient utilisés pour « légitimer » la normalisation.

Elle a également exhorté les organisateurs à annuler l'événement ou à en supprimer les composantes qu'elle considère comme relevant de la normalisation, dans le respect des principes du boycott académique et culturel et de la position du peuple marocain opposé à cette démarche. La Campagne a rappelé que le peuple marocain a, à plusieurs reprises, exprimé son soutien à la lutte

de libération palestinienne, notamment à travers des mobilisations et le déploiement du drapeau palestinien lors de différentes manifestations.

Cette contestation s'inscrit dans un mouvement plus large porté par des syndicats universitaires, des organisations étudiantes et des associations de défense des droits, qui multiplient les pétitions et les rassemblements pour dénoncer les différentes formes de normalisation dans les espaces éducatifs, artistiques et sociaux. Des universitaires et des analystes estiment que la normalisation culturelle et académique fonctionne comme une forme de « puissance douce », susceptible d'influencer la conscience collective et d'affaiblir la place de la cause palestinienne auprès des jeunes générations, à travers les arts et l'enseignement.

L'ÉDUCATION ÉGALEMENT DANS LE VISEUR DES OPPOSANTS

Dans le cadre des campagnes contre la normalisation, la Commission marocaine de lutte contre la normalisation dans l'éducation, l'encadrement et les études au Maroc a mis en garde, dans un

communiqué, contre l'incursion de l'entité sioniste dans ce secteur sensible. Elle a affirmé que l'école ne doit pas servir de cadre à des relations, des programmes ou des partenariats contribuant à la normalisation avec l'occupation, qualifiée de criminelle et meurtrière, ou visant à en blanchir l'image dans les établissements éducatifs. La Commission a exprimé son rejet catégorique de toute transformation de l'éducation en « passerelle vers la normalisation », alors que les écoles palestiniennes sont détruites et que les enfants palestiniens sont privés de leur droit à l'éducation.

Elle a également mis en garde contre les projets visant à pénétrer ce secteur. Elle a enfin appelé à « surveiller et à combattre toutes les formes de normalisation éducative, culturelle et académique visant à blanchir l'image de l'entité sioniste fasciste et de ses crimes ou à la présenter comme un acteur ordinaire dans le domaine éducatif », réitérant son rejet de tout accord, programme ou activité éducative susceptible de transformer les établissements scolaires marocains en espaces de normalisation.

Ania N.

COMITÉ DE L'UA CHARGÉ DE LA RÉFORME DU CONSEIL DE SÉCURITÉ DE L'ONU

Attaf participe à la réunion ministérielle de Tripoli

Chargé par le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, le ministre d'État, ministre des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines, Ahmed Attaf, est arrivé, hier, à Tripoli en Libye, pour participer aux travaux de la 14e réunion ministérielle du Comité des dix chefs d'État et de gouvernement de l'Union africaine (C-10) chargé de la réforme du Conseil de sécurité des Nations unies, prévue les 10 et 11 octobre 2026. C'est ce qu'a indiqué, hier, un communiqué du ministère des Affaires étrangères, précisant que cette réunion s'inscrit dans le cadre des efforts soutenus déployés par l'UA pour faire avancer le processus de réforme du Conseil de sécurité de l'ONU. Une démarche, souligne la même source, visant à corriger les déséquilibres historiques caractérisant le système de gouvernance mondiale et de garantir une représentation africaine juste et équitable au sein de l'organe onusien central, conformément aux aspirations du continent africain et à ses positions communes sur la réforme du multilatéralisme.

R. N.

ÉLECTIONS GÉNÉRALES EN PALESTINE

Mahmoud Abbas fixe le calendrier au 11 septembre 2027

Le président de l'Autorité palestinienne, Mahmoud Abbas, a fixé au 11 septembre 2027 la tenue simultanée des élections présidentielle et législatives, selon un nouveau décret présidentiel publié samedi.



Ce texte annule le précédent décret qui prévoyait l'organisation des élections législatives le 28 novembre 2026, dans un contexte marqué par la persistance des obstacles politiques, sécuritaires et humanitaires dans les territoires palestiniens occupés. Selon le nouveau décret, les deux scrutins concerneront les Palestiniens de El-Qods, de Cisjordanie occupée et de la bande de Gaza. Ils permettront d'élire le président de l'État de Palestine ainsi que les membres du Conseil législatif, conformément aux dispositions de la loi électorale générale en vigueur. Cette décision intervient à la suite d'une résolution du Comité exécutif de l'Organisation de libération de la Palestine (OLP) et de consultations nationales avec les factions et les forces politiques palestiniennes. Selon la présidence palestinienne, ces concertations ont permis de dégager un consensus sur les obstacles empêchant la tenue des élections à la date initialement prévue, ainsi que sur la nécessité de réunir les conditions politiques, sécuritaires et de terrain indispensables à la garantie d'un scrutin libre, transparent et inclusif. La présidence a justifié le report par la poursuite des

mesures israéliennes en Cisjordanie occupée, y compris à El-Qods, notamment l'expansion de la colonisation, les agressions des colons et les incursions militaires. À ces entraves s'ajoutent les restrictions imposées à la liberté de circulation et de déplacement, ainsi que le maintien de la rétention des recettes fiscales palestiniennes, dites fonds de compensation, par les autorités israéliennes. Ces contraintes compliquent, selon le décret, la préparation et l'organisation du processus électoral sur les plans sécuritaire, économique et administratif.

DES CONDITIONS TOUJOURS DIFFICILES À GHAZA

Dans la bande de Gaza, le décret souligne la persistance de circonstances sécuritaires et humanitaires exceptionnelles. Il relève notamment l'absence de lancement effectif du processus de reconstruction et le retrait incomplet des forces d'occupa-

tion israéliennes du territoire. Le texte évoque également la non-mise en œuvre des dispositions relatives au déploiement des forces internationales de stabilisation et des forces de police, conformément à la résolution 2803 du Conseil de sécurité des Nations unies. La présidence palestinienne a par ailleurs dénoncé les restrictions israéliennes entravant l'accès des équipes de la Commission électorale centrale et des observateurs internationaux à la bande de Gaza et à El-Qods. Ces obstacles compromettent l'achèvement des préparatifs électoraux et limitent la capacité des organismes compétents à assurer leurs missions de supervision et de contrôle du scrutin.

UN DIALOGUE NATIONAL POUR GARANTIR LA PARTICIPATION

Le choix d'une nouvelle échéance vise également à ouvrir la voie à un dialogue

national palestinien global, destiné à renforcer l'unité nationale, l'intégrité territoriale et l'unité du système politique. Il s'agit, selon le décret, de traiter les difficultés auxquelles se heurte le processus électoral et de garantir la participation des Palestiniens dans l'ensemble des gouvernorats, y compris à El-Qods. Le texte réaffirme que les élections constituent une échéance nationale et constitutionnelle, ainsi qu'un droit fondamental du peuple palestinien à choisir librement et démocratiquement ses représentants. Leur organisation doit permettre de renouveler la légitimité démocratique des institutions palestiniennes et de consolider l'unité du système politique. En vertu du décret, la Commission électorale centrale sera chargée de prendre toutes les mesures nécessaires à la préparation, à l'organisation et à la supervision des élections présidentielle et législatives, conformément à la loi électorale en vigueur. Elle devra veiller à ce que les deux scrutins se déroulent dans des conditions de liberté, d'intégrité, de transparence et d'inclusivité dans l'ensemble des territoires palestiniens, y compris à El-Qods-Est. La nouvelle décision établit ainsi un calendrier commun pour les deux échéances électorales, en remplacement du calendrier précédent qui ne prévoyait, à ce stade, que les législatives en novembre 2026. La tenue effective du scrutin dépendra toutefois de l'évolution des conditions politiques et sécuritaires et de la levée des obstacles entravant la participation des électeurs palestiniens dans les différents territoires.

M.Seghilani

GHAZA

Six Palestiniens assassinés dans de nouvelles violations du cessez-le-feu

Six Palestiniens, dont une fillette ayant succombé à ses blessures, sont tombés en martyrs et plusieurs autres ont été blessés dans des raids aériens et des tirs des forces d'occupation israéliennes dans différentes zones de la bande de Gaza. Ces nouvelles attaques s'inscrivent dans la poursuite des violations de l'accord de cessez-le-feu, toujours en vigueur. Dans les derniers développements sur le terrain, quatre Palestiniens sont tombés en martyrs et six autres ont été blessés, samedi à la mi-journée, lors d'une frappe menée par les avions de combat de l'occupation israélienne aux abords du centre commercial « Panda Mall », à l'ouest de la ville de Gaza. Par ailleurs, le citoyen palestinien Mohammed Walid al-Nakhala, âgé de 44 ans, a été martyrisé et plusieurs autres personnes ont été blessées dans un raid aérien israélien ayant visé un groupe de citoyens dans la rue de Yafa, dans le quartier d'At-Tuffah, à l'est de la ville. Dans le sud de la bande de Gaza, Mousa Abou Dan a succombé à ses blessures, vendredi, à la suite d'un bombardement israélien ayant ciblé la zone d'Al-Mawas-si, à Khan Younés. Le bilan des victimes comprend également la fillette Shahd Abdel Razzaq al-Najjar, âgée de six ans, qui a succombé, samedi à l'aube, à des blessures provoquées par des tirs des forces d'occupation alors qu'elle se trouvait à l'intérieur de sa tente, à l'ouest de la ville de Gaza. Ce drame illustre une nouvelle fois les dangers auxquels restent exposés les civils, notamment les enfants et les Palestiniens déplacés.

DES TIRS ET DES BOMBARDEMENTS DANS PLUSIEURS ZONES DU TERRITOIRE

Sur le terrain, un drone israélien de type « quadricoptère » a ouvert le feu de manière intensive en direction des citoyens dans le secteur de Sahat Gaza, à l'est de la ville. Ces tirs ont coïncidé avec des rafales nourries provenant des véhicules militaires israéliens déployés dans les zones orientales. Les forces d'occupation ont également tiré depuis leurs véhicules militaires dans l'est de la ville, tandis que des hélicoptères de combat ouvraient le feu dans le même secteur. Une grue militaire israélienne a, elle aussi, tiré en direction de la zone, parallèlement au lancement de fusées éclairantes dans le ciel. Les tirs se sont étendus aux zones orientales du camp de réfugiés de Jabalia, dans le nord de la bande de Gaza, où des hélicoptères ont visé le secteur. Au large de la ville de Gaza, des vedettes de guerre israéliennes ont également ouvert le feu en direction du littoral ouest. Dans le sud du territoire, les véhicules militaires israéliens ont intensifié leurs tirs au nord de Khan Younés. Des tirs ont également été signalés depuis les vedettes de guerre en direction du littoral de la ville, ainsi que depuis des hélicoptères dans les zones orientales de Khan Younés. Dans le centre de la bande de Gaza, les véhicules militaires israéliens ont tiré en direction des habitations situées à l'est du camp de réfugiés d'Al-Maghazi. Ces tirs ont coïncidé avec des bombardements d'artillerie visant les zones orientales de Deir al-Balah.

PLUS DE 1 400 MARTYRS DEPUIS L'ENTRÉE EN VIGUEUR DE LA TRÊVE

Les forces d'occupation israéliennes poursuivent leurs violations de l'accord de cessez-le-feu, entré en vigueur le 10 octobre 2025, à travers des bombardements aériens et d'artillerie, des tirs et des opérations de destruction dans plusieurs secteurs de la bande de Gaza. Un an après la conclusion de cet accord, ces violations ont fait 1 471 martyrs palestiniens et 5 189 blessés, selon les chiffres rapportés dans le bilan communiqué.

M. S.

CISJORDANIE OCCUPÉE

2 040 violations recensées en une semaine

Les forces d'occupation israéliennes et les colons ont commis 2 040 violations et agressions en Cisjordanie occupée entre le 2 et le 8 octobre, faisant trois martyrs palestiniens et 121 blessés. Le bilan fait également état de 254 arrestations et détentions, selon le Centre d'information palestinien « Maata ». Les violations commises contre les Palestiniens en Cisjordanie occupée continuent de s'intensifier. Selon le rapport statistique hebdomadaire du Centre d'information palestinien « Maata », 2 040 violations ont été recensées durant la période allant du 2 au 8 octobre, illustrant l'ampleur des agressions menées par les forces d'occupation israéliennes et les colons. Le bilan fait état de trois Palestiniens martyrisés et de 121 blessés, auxquels s'ajoutent 254 arrestations et détentions. Ces violations comprennent notamment des incursions et des perquisitions, des confiscations de biens, des démolitions de constructions, des restrictions de circulation ainsi qu'une recrudescence des agressions des colons contre les villages, les terres agricoles et les propriétés palestiniennes.

INCURSIONS, PERQUISITIONS ET CONFISCATIONS DE BIENS

Le rapport fait état de 313 incursions menées par les forces d'occupation dans des villes, des localités et des villages palestiniens à travers les différents gouvernorats de Cisjordanie occupée. Ces opérations ont été accompagnées de 149 perquisitions de domiciles, ainsi que d'opérations de déplacement forcé visant des habitants. Le centre a également recensé la confiscation de 113 biens et véhicules appartenant à des Palesti-

niens, ainsi que la démolition et la destruction de 84 infrastructures et propriétés publiques et privées. Ces opérations portent atteinte aux conditions de vie des habitants et à leurs moyens de subsistance. Parallèlement, 254 arrestations et détentions ont été enregistrées en une seule semaine, dans un contexte marqué par la poursuite des incursions et des opérations menées dans plusieurs secteurs de la Cisjordanie occupée.

321 AGRESSIONS DE COLONS

Les violences liées à la colonisation se poursuivent également à un rythme soutenu. Le centre « Maata » a recensé 321 agressions commises par des colons durant la même période, visant les Palestiniens, leurs biens et leurs terres agricoles. Ces attaques interviennent alors que la saison de la récolte des olives bat son plein. Chaque année, cette période est marquée par des agressions contre les agriculteurs palestiniens, des entraves à l'accès à leurs oliveraies et des attaques visant leurs propriétés et leurs moyens de subsistance dans plusieurs localités palestiniennes. Les restrictions imposées aux agriculteurs compromettent ainsi leurs activités et accentuent les difficultés économiques auxquelles sont confrontées les communautés rurales.

FERMETURES ET RESTRICTIONS DE CIRCULATION

Les entraves à la mobilité constituent un autre volet des violations recensées. Le rapport dénombre 337 fermetures de routes et de localités, ainsi que 270 cas de restrictions et d'entraves aux déplacements au niveau des barrages militaires déployés entre les dif-

férents gouvernorats de Cisjordanie. Ces mesures compliquent les déplacements quotidiens des Palestiniens et entravent leur accès aux lieux de travail, aux établissements scolaires et aux services de santé. Elles limitent également la circulation entre les villes, les villages et les différentes communautés palestiniennes. Le centre a, par ailleurs, documenté 21 incidents de tirs directs en direction de citoyens et d'habitations, ainsi que dix agressions physiques à coups de poing et de pied.

LES LIEUX SAINTS ET LES ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES ÉGALEMENT VISÉS

Les violations documentées touchent également les lieux de culte et le secteur de l'éducation. Le rapport fait état de sept violations visant des lieux saints musulmans et chrétiens, ainsi que de trois incidents ayant ciblé des établissements éducatifs. Trois décisions d'éloignement ont également été recensées à l'encontre de citoyens palestiniens et de personnes assurant une présence permanente à la mosquée Al-Aqsa, à El-Qods occupée. Ces mesures s'inscrivent dans le cadre des restrictions imposées à la présence palestinienne dans l'enceinte de la mosquée et ses environs. L'ensemble de ces données met en évidence la diversité et l'ampleur des violations subies par les Palestiniens en Cisjordanie occupée. Entre assassinats, blessures, arrestations, incursions, démolitions, agressions de colons et restrictions de circulation, ces pratiques aggravent les conditions de vie et le climat d'insécurité auxquels sont confrontées les populations palestiniennes.

M. S.

SOLIDARITÉ AVEC LA PALESTINE

L'Amérique latine se mobilise, l'Occident face à un tournant culturel et politique

À l'occasion de la mobilisation internationale prévue du 9 au 11 octobre, plus de 200 organisations issues de plus de 60 pays appellent à renforcer la solidarité avec le peuple palestinien.

En Amérique latine, des marches populaires, des rassemblements, des initiatives culturelles et des rencontres universitaires sont programmés. Parallèlement, la guerre génocidaire menée par l'entité sioniste contre Gaza continue de peser sur les débats politiques et culturels en Occident, où la question palestinienne occupe une place croissante dans l'espace public.

L'Amérique latine s'apprête à accueillir une nouvelle vague de mobilisations en solidarité avec le peuple palestinien. De Mexico à Buenos Aires, en passant par Lima, Quito et São Paulo, des organisations de la société civile, des syndicats, des mouvements sociaux, des associations étudiantes et des institutions culturelles préparent des initiatives dans le cadre de la mobilisation internationale prévue les 9, 10 et 11 octobre. Selon les chiffres communiqués par les organisateurs, plus de 200 organisations de plus de 60 pays participent à cette campagne coordonnée par la Global Alliance for Palestine, une coalition internationale engagée dans la défense des droits du peuple palestinien. L'objectif affiché est de dénoncer les violations commises à son encontre, d'exiger sa protection et de renforcer les mécanismes de reddition des comptes conformément au droit international. Cette mobilisation se distingue par la diversité de ses formes, associant manifestations de rue, rencontres publiques, activités artistiques et débats universitaires. Elle témoigne de la persistance de la solidarité avec la Palestine sur le continent latino-américain, où les initiatives populaires s'inscrivent dans une dynamique internationale plus large.

DES MOBILISATIONS POPULAIRES DE MEXICO À LIMA

Au Mexique, plusieurs organisations sociales, syndicales et groupes de solidarité ont appelé à une marche dans la capitale, Mexico, le samedi 10 octobre. Le cortège doit partir des environs du monument à l'Ange de l'Indépendance pour rejoindre la place de la Palestine libre, avec des activités politiques et culturelles prévues en marge du rassemblement. D'autres initiatives ont été annoncées dans les villes de Guadalajara, Pachuca, Morelia et San Cristóbal de las Casas. Des organisations de défense des droits humains, des mouvements sociaux et des collectifs locaux doivent y prendre part afin de réaffirmer leur soutien aux droits du peuple palestinien. Au Pérou, la capitale Lima accueillera également une marche au départ des environs du Palais de justice. Plusieurs organisations étudiantes et groupes de solidarité sont annoncés, notamment la Fédération des étudiants de l'Université pontificale catholique du Pérou (FEPUC) et le collectif « Palestine libre – Pérou », aux côtés d'autres associations et initiatives citoyennes. Dans la ville d'Arequipa, des groupes locaux préparent, eux aussi, des actions de solidarité dans le cadre de cette journée mondiale de mobilisation. En Équateur, Quito doit accueillir des activités le 10 octobre, avec la participation de collectifs locaux, dont le groupe « Équateur avec la Palestine ». La capitale chilienne, Santiago, figure également parmi les villes concernées par cette mobilisation internationale. En Colombie, des organisations syndicales ont intégré des initiatives de solidarité avec la Palestine à leurs programmes annoncés. L'ensemble de ces actions illustre l'ancrage de la cause palestinienne dans différents espaces de la société latino-américain-



ne, au-delà des cercles militants traditionnels.

AU BRÉSIL, LA RUE ET LA CULTURE AU SERVICE DE LA SOLIDARITÉ

Au Brésil, la mobilisation prendra notamment la forme d'une manifestation populaire à São Paulo. Le Front palestinien de São Paulo et plus de 100 institutions brésiliennes et palestiniennes, ainsi que des organisations partenaires, ont appelé à un rassemblement prévu samedi à 14 heures sur la place Roosevelt. Une marche doit ensuite rejoindre le Théâtre municipal, dans le centre-ville. Des mouvements sociaux, des organisations populaires et plusieurs collectifs solidaires devraient participer à cette initiative, qui s'inscrit dans le cadre de la journée mondiale d'action pour la Palestine. À Salvador, capitale de l'État de Bahia, la mobilisation se déclinera davantage sur le terrain culturel et artistique. La ville accueille une « Semaine de la Palestine », comprenant des projections cinématographiques, des débats et des rencontres culturelles. Certaines activités sont notamment prévues à la bibliothèque Terra Libres et au cinéma Glauber Rocha. Cette programmation entend maintenir la question palestinienne au cœur du débat public en mobilisant d'autres espaces que celui de la contestation politique. Elle souligne également le rôle du cinéma, de la culture et des échanges citoyens dans la diffusion des revendications palestiniennes et la sensibilisation aux conséquences de la guerre à Gaza.

L'AMÉRIQUE CENTRALE ET LE CÔNE SUD ÉLARGISSENT LA MOBILISATION

En Amérique centrale, des institutions et des organisations de jeunesse préparent des activités de solidarité au Honduras et au Salvador le 10 octobre. Ces initiatives s'inscrivent dans la dynamique de mobilisation internationale destinée à attirer l'attention sur la situation du peuple palestinien et à réclamer le respect de ses droits. En Uruguay, la Coordination pour la Palestine a organisé une marche nationale à Montevideo le 8 octobre, dans le cadre d'une série d'actions prévues tout au long de la semaine. Le programme comprend également un événement culturel intitulé « La Gran Palestina » (« La Grande Palestine »), annoncé pour le 10 octobre avec la participation de membres de cette coordination. En Argentine, des collectifs culturels et des organisations de solidarité poursuivent leurs initiatives à l'occasion de la Semaine de la cause palestinienne, programmée du 7 au 11 octobre. Les activités visent à entretenir la visibilité de la question palestinienne et à renforcer les liens entre les mouvements solidaires. Au Venezuela, la mobilisation réunit des institutions, des associations et des mouvements populaires. Parmi les organisations citées figurent le Mouvement vénézuélien de solidarité avec la Palestine, la communauté palestinienne du Venezuela, l'Union palestinienne d'Amérique latine (UPAL), le Mouvement de la dignité des femmes palestiniennes, la Cam-

pagne mondiale du retour en Palestine et le Centre arabo-palestinien, ainsi que d'autres collectifs. La diversité des acteurs mobilisés témoigne de l'existence d'un réseau de solidarité qui associe initiatives communautaires, actions politiques et activités culturelles, dans le prolongement des mouvements organisés à l'échelle régionale.

LES UNIVERSITÉS INVESTISSENT LE DÉBAT SUR LES DROITS PALESTINIENS

La mobilisation latino-américaine ne se limite pas aux manifestations et aux rassemblements. Les universités et les centres de recherche sont également appelés à prendre part aux débats sur les droits humains, le droit international et la responsabilité des institutions académiques face aux crises humanitaires. Dans cette perspective, le Conseil latino-américain des sciences sociales (CLACSO) organise, le vendredi 9 octobre, une rencontre virtuelle intitulée « L'engagement académique envers la Palestine ». Des chercheurs et des représentants d'institutions universitaires de plusieurs pays de la région, notamment du Brésil, doivent y participer. Les échanges porteront sur le rôle des universités, des intellectuels et de la recherche scientifique dans l'analyse des violations liées à la question palestinienne, ainsi que sur les moyens de renforcer sa présence dans les milieux intellectuels et académiques. Cette dimension universitaire prolonge le mouvement de solidarité sur le terrain des idées et de la réflexion. Elle vise à inscrire les événements de Gaza dans un débat plus large sur la justice internationale, les droits humains et les responsabilités des institutions face aux violations du droit international.

UN APPEL À METTRE FIN AUX LIVRAISONS D'ARMES

Cette mobilisation internationale intervient alors que le troisième anniversaire du début de la guerre génocidaire contre la bande de Gaza met en lumière l'ampleur des pertes humaines, les destructions massives et les déplacements forcés de population. Les violations se poursuivent également en Cisjordanie occupée et à El-Qods occupée. Selon les organisateurs, les actions prévues en octobre visent à transformer la solidarité populaire en exigences concrètes adressées aux institutions nationales et internationales. Parmi les principales revendications figurent l'arrêt des transferts d'armes à l'armée d'occupation israélienne, le réexamen des accords concernés et le renforcement des mécanismes de responsabilité pour les violations du droit international. La participation de syndicats, d'universités, d'organisations de défense des droits humains, de collectifs culturels et de mouvements populaires traduit la volonté de dépasser les frontières nationales pour construire une mobilisation coordonnée. L'Amérique latine apparaît ainsi comme l'un des espaces où la solidarité avec le peuple palestinien continue de s'exprimer à travers une pluralité d'acteurs et de modes d'action. Ces

initiatives contribuent à maintenir la question palestinienne au centre des discussions sur l'autodétermination, la justice et les droits fondamentaux.

En Occident, la Palestine s'impose dans le débat culturel et politique

Au-delà de l'Amérique latine, la question palestinienne a progressivement investi de nouveaux espaces de discussion dans les sociétés occidentales. Longtemps abordée principalement sous l'angle diplomatique et militaire, elle occupe désormais une place importante dans les mobilisations étudiantes, les débats culturels, les prises de position des artistes et les discussions politiques. Une analyse publiée par le magazine américain Newsweek met en lumière cette évolution, estimant que le slogan « Palestine libre » a dépassé le cadre des manifestations pour devenir, dans certains milieux militants et parmi une partie de la jeunesse, une expression de l'engagement moral et de la contestation de l'injustice. Cette évolution s'est particulièrement accentuée au cours des trois dernières années, parallèlement à la guerre génocidaire menée par l'entité sioniste contre Gaza. Les conséquences du conflit ont dépassé le terrain militaire pour alimenter des controverses sur la responsabilité des institutions, les relations économiques avec Israël et la place des droits palestiniens dans les sociétés occidentales.

LES ARTISTES SOUS PRESSION FACE À LA GUERRE À GHAZA

Le monde culturel constitue l'un des espaces où ces tensions se manifestent avec le plus de visibilité. Les manifestations et les occupations universitaires s'accompagnent désormais de débats sur la responsabilité des personnalités publiques et sur la nécessité de prendre position face aux événements de Gaza. L'analyse de Newsweek évoque notamment les divergences entre la chanteuse britannique Paloma Faith et le chanteur Ed Sheeran au sujet de la responsabilité des artistes face à la situation dans la bande de Gaza. Elle mentionne également la polémique entourant l'exclusion du rappeur Macklemore de la tournée américaine de Sheeran, suivie de prises de position et de retraits contestataires. Ces controverses illustrent les pressions auxquelles sont confrontées certaines personnalités publiques, sommées par une partie de leur public de clarifier leur position sur la guerre et les souffrances des Palestiniens. Dans les milieux militants, le silence peut lui-même être interprété comme une forme de désengagement face à une crise considérée comme majeure sur le plan humanitaire et moral. Cette évolution ne signifie pas que l'ensemble du secteur culturel partage une position uniforme. Elle révèle toutefois que la question palestinienne est devenue un sujet susceptible d'influencer les relations entre artistes, institutions et publics.

DES RÉPERCUSSIONS SUR LES DÉBATS ÉCONOMIQUES ET ÉLECTORAUX

Les répercussions de la guerre s'étendent également aux discussions sur le capitalisme, le commerce des armes et la responsabilité des entreprises entretenant des relations avec Israël. Selon l'analyse de Newsweek, la mobilisation autour de la Palestine contribue à remettre en question certains choix économiques et institutionnels, particulièrement auprès d'une partie de la jeunesse. Le magazine cite notamment un sondage réalisé auprès d'étudiants de l'Université Harvard à l'automne 2025. Selon les chiffres rapportés, la proportion de jeunes Américains âgés de 18 à 29 ans favorables au capitalisme serait passée de 45 % en 2020 à 39 % en 2025. Ces données ne permettent pas, à elles seules, d'établir un lien direct entre l'évolution des opinions économiques et la guerre à Gaza. Elles sont néanmoins mobilisées dans l'analyse

pour illustrer un contexte de remise en question plus large des structures économiques et politiques, dans lequel les débats sur la Palestine prennent une place croissante. Au Royaume-Uni, la question palestinienne s'est également invitée dans les discussions partisans. L'article relève la progression du Parti vert dans les sondages au cours de la période ayant suivi octobre 2023, parallèlement à ses prises de position sur Gaza. La Palestine figure aussi parmi les préoccupations d'une partie de l'électorat musulman britannique. Selon un sondage cité par le magazine et portant sur vingt sujets, un quart des participants auraient placé l'occupation et Gaza parmi les trois principales questions susceptibles d'influencer leurs prochains choix électoraux. Ces éléments témoignent de la capacité de la question palestinienne à s'inscrire dans les débats nationaux, en influençant les priorités de certains électeurs et en interrogeant les positions défendues par les partis politiques.

LA BATAILLE DES RÉCITS ET DE LA LÉGITIMITÉ

L'élargissement du mouvement de solidarité s'accompagne toutefois de controverses persistantes sur les limites de la critique d'Israël, la distinction entre opposition aux politiques israéliennes et antisémitisme, ainsi que sur les différentes interprétations du sionisme. Ces débats mettent en évidence les divergences entre les institutions occidentales, les mouvements militants et les personnalités publiques sur la manière d'aborder la guerre et les droits des Palestiniens. Ils témoignent également d'une bataille autour de la légitimité des revendications, de la liberté d'expression et de la place accordée à la question palestinienne dans l'espace public. Pour autant, l'évolution décrite par Newsweek ne traduit pas un consensus occidental sur Israël ou sur le mouvement de résistance palestinien. Les opinions demeurent diverses et les positionnements politiques varient selon les pays, les générations et les courants idéologiques. Elle indique néanmoins que la guerre à Gaza a produit des répercussions qui dépassent largement le champ militaire. En investissant les universités, les partis politiques, les espaces culturels et les réseaux militants, la question palestinienne s'est imposée dans des débats qui portent aussi sur les droits humains, la justice, les relations économiques et la responsabilité des acteurs internationaux.

UNE SOLIDARITÉ QUI DÉPASSE LES FRONTIÈRES

Des rues de São Paulo aux universités occidentales, en passant par les manifestations organisées au Mexique, au Pérou et en Uruguay, les initiatives de solidarité avec la Palestine témoignent de la persistance d'une mobilisation internationale diversifiée. Les actions programmées en Amérique latine du 9 au 11 octobre traduisent la volonté de coordonner les efforts des organisations sociales, syndicales, étudiantes et culturelles pour défendre les droits du peuple palestinien et réclamer des mesures concrètes contre les violations du droit international. Parallèlement, les évolutions observées dans les sociétés occidentales montrent que la cause palestinienne occupe une place croissante dans les débats publics, sans pour autant faire disparaître les divergences politiques et idéologiques. Au-delà des rassemblements ponctuels, l'enjeu consiste désormais à transformer cette mobilisation en engagements durables, notamment en matière de protection des civils, de cessation des transferts d'armes et de responsabilité internationale. La question palestinienne apparaît ainsi comme un sujet qui dépasse les frontières du Moyen-Orient et s'inscrit dans des débats mondiaux sur la justice, la liberté et le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes.

M.Seghilani

ANNABA. SALON INTERNATIONAL "SIAHA 2026"

Un carrefour pour relancer les partenariats touristiques

La 5ème édition du Salon international du tourisme et des services « Annaba Siahia 2026 », qui se tient actuellement à l'hôtel Sheraton d'Annaba, s'impose comme un rendez-vous incontournable pour les professionnels du secteur. Entre échanges d'expertises et développement de nouvelles synergies, l'événement consolide la position de l'Algérie sur l'échiquier touristique régional et international.



Le secteur du tourisme cherche à se réinventer et à tisser des liens solides au-delà de ses frontières. C'est tout l'enjeu du salon « Annaba Siahia 2026 », qui réunit jusqu'à samedi une multitude d'acteurs de l'industrie, allant des agences de voyages aux établissements hôteliers, en passant par les compagnies de transport. Selon Mohamed Seddik Dida, commissaire du Salon, l'objectif principal de cette manifestation est de fournir une plateforme de contact direct. Cette proximité favorise l'exploration de nouveaux domaines de coopération et l'échange d'expertises professionnelles

entre les opérateurs algériens et leurs homologues venus de divers pays arabes et étrangers. Du côté des professionnels algériens, l'engouement est palpable. Ramzi Belbel, directeur d'une agence de voyages opérant dans l'est du pays, voit en cet événement un levier essentiel pour moderniser l'offre locale. Pour lui, s'allier aux agences étrangères est le meilleur moyen de développer des programmes diversifiés, d'améliorer la qualité des prestations offertes aux voyageurs et d'importer des méthodes novatrices en matière de gestion et de marketing touristique.

L'attractivité du marché

algérien se confirme d'ailleurs par la présence remarquée de délégations internationales. Le Royaume d'Arabie saoudite, représenté notamment par Sami Naïf, spécialiste des services touristiques et de la Omra, profite de cette tribune pour intensifier sa communication avec les agences locales et concevoir des offres sur mesure. Les opérateurs tunisiens, voisins historiques et partenaires privilégiés, abondent dans le même sens. Taïeb Zouairi, directeur général d'un hôtel à Tabarka, ainsi que les représentants du complexe Hammam Bourguiba, soulignent tous deux que le salon d'Annaba est une vitrine indis-

pensable pour promouvoir les infrastructures tunisiennes tout en pérennisant les relations de confiance avec la clientèle et les professionnels algériens. Au-delà des négociations commerciales B2B, le salon « Annaba Siahia 2026 » joue également un rôle de vitrine pour la région hôte. Jusqu'à sa clôture, l'événement propose un programme riche en présentations destinées à valoriser le patrimoine naturel, culturel et historique de la wilaya d'Annaba et de ses environs, prouvant ainsi que la promotion d'une destination commence d'abord par la mise en valeur de ses propres richesses locales.

R. R.

ORAN. 4ES JOURNÉES INTERNATIONALES DE MÉDECINE INTERNE

Plus de 400 participants au rendez-vous

Quelque 400 médecins et spécialistes en médecine interne prennent part aux 4es Journées internationales de médecine interne du Centre hospitalo-universitaire (CHU) d'Oran, dont les travaux ont débuté vendredi. Présidée par le professeur Amine Chami, chef du service de médecine interne du CHU

d'Oran, cette manifestation scientifique, organisée sous l'égide du ministère de la Santé, vise à favoriser la formation continue, l'échange d'expériences entre spécialistes et la présentation des dernières avancées médicales et thérapeutiques. Le programme s'articule autour de quatre axes principaux : le diabète, les maladies thromboemboliques veineuses, les liens entre les pathologies pulmonaires et la médecine interne, ainsi que les nouveautés en matière de diagnostic et de prise en charge des maladies rares. Abordant ces thématiques, le Pr Chami a souligné la nécessité d'actualiser régulièrement les connaissances des médecins, notamment

face à la progression du diabète, dont 4,8 millions de cas ont été recensés en Algérie au cours de l'année écoulée, selon les chiffres qu'il a avancés. Il a également insisté sur l'importance du dépistage précoce, de la prévention des facteurs de risque, de l'amélioration du diagnostic et de la rapidité de la prise en charge des maladies thromboemboliques veineuses. Les relations entre les maladies pulmonaires, les pathologies auto-immunes et les troubles cardiovasculaires, ainsi que le diagnostic précoce des maladies rares, figurent également au programme de ces journées, qui se poursuivent pendant deux jours.

SOUK-AHRAS. RÉALISATION D'UNE PISTE D'ATERRISSAGE DES AVIONS DE LUTTE CONTRE LES INCENDIES DE FORÊT

Lancement prochain des travaux à Taoura

Les travaux de réalisation d'une piste de décollage et d'atterrissage des avions et des hélicoptères de lutte contre les feux de forêt seront " très prochainement" lancés dans la commune de Taoura (19 km à l'est de Souk Ahras), a déclaré, jeudi, le directeur des travaux publics (DTP), Amar Mezahda. Ce responsable a précisé à l'APS que ce projet, financé à hauteur de 1,2 milliard de dinars, inscrit dans le cadre du programme de lutte contre les feux de forêt, vise à renforcer les capacités d'intervention et à améliorer le niveau de préparation face aux risques d'incendies, notamment dans les zones forestières au relief accidenté. La superficie que couvrira cette piste de 1.200 m de long sur 23 m de large, devant être réalisée dans la zone d'El Batoum, entre les communes de Taoura (Souk Ahras) et d'Ouenza (Tébessa), est de 27.600 m2, a précisé le DTP.

JIJEL. RISQUES LIÉS À UNE MAUVAISE UTILISATION DU GAZ Sonelgaz lance une campagne de sensibilisation

La direction locale de la distribution de l'électricité et du gaz, relevant du groupe Sonelgaz, a lancé dans la wilaya de Jijel une campagne de prévention et de sensibilisation aux risques liés à une mauvaise utilisation du gaz, sous le slogan "Notre prise de conscience nous protège, pour un hiver en toute sécurité", a-t-on appris, jeudi auprès de cette direction. La responsable de la cellule de communication, Hanane Cherbal, a précisé, dans une déclaration à l'APS, que "le groupe Sonelgaz a lancé, par l'intermédiaire de sa filiale Sonelgaz-Distribution de Jijel, une campagne de prévention et de sensibilisation aux risques liés à une mauvaise utilisation du gaz, notamment les dangers d'une intoxication au monoxyde de carbone". Elle a ajouté qu'en prévision de la saison hivernale 2026-2027, "un programme proactif a été élaboré, combinant interventions sur le terrain, contrôles, maintenance et sensibilisation afin de garantir la sécurité des citoyens et d'enraciner des comportements préventifs dans les foyers". Les actions prévues dans ce cadre donneront lieu, selon la même source, à l'inspection et le nettoyage, si nécessaire, des cheminées et des conduites d'évacuation des gaz brûlés, la vérification des détecteurs de monoxyde de carbone et de leur bon fonctionnement, ainsi que l'inspection des radiateurs de chauffage, des chauffe-eau, des canalisations et des raccordements, des dispositifs d'aération, en plus de l'inspection des vides sanitaires, des caves et des colonnes montantes des réseaux de gaz. Mme Cherbal a ajouté que la campagne se poursuivra par la distribution de brochures de sensibilisation renfermant des conseils pratiques destinés à aider les citoyens à se préparer à l'hiver et à adopter les bons gestes pour garantir une utilisation sécurisée du gaz, en particulier dans les zones récemment raccordées à cette énergie.

BORDJ BOU-ARRÉRIDJ. PORTES OUVERTES " SANTÉ, BIEN-ÊTRE 2026" C'est parti pour la 2e édition

La 2e édition des portes ouvertes "santé, bien-être 2026" a débuté jeudi dans la wilaya de Bordj Bou Arréridj, avec pour objectif de promouvoir la culture de la prévention et du dépistage précoce des maladies, tout en rapprochant l'information et les services de santé des citoyens. Cette manifestation de trois jours, placée sous le patronage du wali, Kamel Nouicer, sous le thème : "Ouvrons les portes et ouvrons le dialogue sur la santé" est organisée par la direction de la santé et de la population (DSP), en coordination avec l'agence spécialisée dans l'événementiel "Médias Investics". Le programme de ces portes ouvertes tenue au centre ville du chef lieu de la wilaya, comprend des ateliers interactifs et des conférences animées par des médecins et des experts, ainsi que des espaces dédiés aux consultations médicales, au soutien psychologique et aux conseils en nutrition, en activité physique et en mode de vie sain, a précisé à l'APS, le DSP Ahmed Djemai. Une attention particulière est accordée au dépistage des facteurs de risque liés aux maladies chroniques, notamment chez les personnes âgées de plus de 40 ans, afin de renforcer la culture de la prévention et du diagnostic précoce et d'améliorer la prise en charge sanitaire des citoyens, a-t-il ajouté.

PUB

الجمهوريه الجزائرية الديمقراطية الشعبية

ولاية البويرة
بشارة بوزيان
مديرية البويرة
إعلان

أولاً: الترخيص رقم 191/254 تاريخ 27 جويلية 1991
الثاني: 08 والى وزير الداخلية
إبراهيم خبطة تحت رقم 14 من تاريخ 14
- السجل رقم 14 من تاريخ 14 - أوت 2026
- السجل رقم 14 من تاريخ 14 - أوت 2026

أولاً: الترخيص رقم 191/254 تاريخ 27 جويلية 1991
الثاني: 08 والى وزير الداخلية
إبراهيم خبطة تحت رقم 14 من تاريخ 14
- السجل رقم 14 من تاريخ 14 - أوت 2026
- السجل رقم 14 من تاريخ 14 - أوت 2026

أولاً: الترخيص رقم 191/254 تاريخ 27 جويلية 1991
الثاني: 08 والى وزير الداخلية
إبراهيم خبطة تحت رقم 14 من تاريخ 14
- السجل رقم 14 من تاريخ 14 - أوت 2026
- السجل رقم 14 من تاريخ 14 - أوت 2026

الجمهوريه الجزائرية الديمقراطية الشعبية

ولاية البويرة
بشارة بوزيان
مديرية البويرة
إعلان

أولاً: الترخيص رقم 191/254 تاريخ 27 جويلية 1991
الثاني: 08 والى وزير الداخلية
إبراهيم خبطة تحت رقم 14 من تاريخ 14
- السجل رقم 14 من تاريخ 14 - أوت 2026
- السجل رقم 14 من تاريخ 14 - أوت 2026

أولاً: الترخيص رقم 191/254 تاريخ 27 جويلية 1991
الثاني: 08 والى وزير الداخلية
إبراهيم خبطة تحت رقم 14 من تاريخ 14
- السجل رقم 14 من تاريخ 14 - أوت 2026
- السجل رقم 14 من تاريخ 14 - أوت 2026

أولاً: الترخيص رقم 191/254 تاريخ 27 جويلية 1991
الثاني: 08 والى وزير الداخلية
إبراهيم خبطة تحت رقم 14 من تاريخ 14
- السجل رقم 14 من تاريخ 14 - أوت 2026
- السجل رقم 14 من تاريخ 14 - أوت 2026

SÉTIF. SALON INTERNATIONAL DE L'INDUSTRIE

Un pont stratégique entre la formation professionnelle et l'entreprise

La deuxième édition du Salon international de l'industrie, organisée au Palais des expositions « El-Maabouda » de Sétif, s'est transformée en un véritable carrefour d'échanges.

En attirant massivement les stagiaires de la formation professionnelle, l'événement souligne l'importance de rapprocher les futurs diplômés des réalités et des exigences du terrain économique pour faciliter leur insertion.

L'événement a enregistré vendredi une affluence remarquable de jeunes en apprentissage, venus s'imprégner du monde de l'entreprise et découvrir les opportunités de formation pratique. Selon Ahmed Belgamri, directeur de la formation et de l'enseignement professionnels de la wilaya de Sétif, cet espace constitue un levier majeur pour renforcer la complémentarité entre le secteur éducatif et le tissu industriel. L'enjeu est de taille : il s'agit d'adapter en continu les programmes de formation aux spécialités fortement demandées sur le marché du travail, tout en répondant aux besoins croissants des industriels en main-d'œuvre qualifiée.

Afin de concrétiser cette ouverture stratégique sur l'environnement économique, les directeurs des différents centres et instituts de formation de la wilaya ont effectué des visites régulières tout au long du salon. Cette démarche



proactive vise à consolider les relations avec les opérateurs, à identifier précisément leurs besoins en compétences et à nouer des partenariats concrets. Ces initiatives sont essentielles pour garantir aux jeunes des perspectives d'insertion professionnelle viables dès l'obtention de leur diplôme. Du côté des apprenants, cette immersion s'avère particulièrement bénéfique. Un stagiaire de l'Institut national spécialisé de formation professionnelle Ahmed-Zabana d'Ain Oulmene a souligné à quel point le salon lui a permis de mieux comprendre le fonctionnement de l'industrie et de cerner les attentes des employeurs. Pour ces jeunes, c'est une

occasion unique d'acquérir une première expérience de terrain et de développer un réseau professionnel.

Cette dynamique de rencontre s'articule autour d'une exposition riche, rassemblant 55 participants issus d'entreprises publiques et privées, algériennes et chinoises. Jusqu'à la clôture de la manifestation samedi, ces acteurs de secteurs variés tels que la mécanique, la plasturgie, le textile, l'énergie et l'emballage partagent leur savoir-faire, confirmant ainsi le rôle du salon comme un moteur de développement économique et d'employabilité dans la région.

R. R.

NÂAMA. DSFISSIFA

Caravane médicale spécialisée au profit des zones reculées

Une caravane médicale pluridisciplinaire a été lancée jeudi dans la daïra de Sfisifa (wilaya de Nâama), au profit des habitants des zones reculées de cette collectivité locale, afin de leur assurer des consultations et des examens médicaux spécialisés, a-t-on appris auprès des organisateurs.

Cette initiative est organisée par la Direction de la santé et de la population (DSP) de la wilaya, en coordination avec l'établissement public hospitalier (EPH) "Mohamed-Boudiaf" d'Aïn Sefra, dans le cadre de la mise en œuvre des orientations du ministère de tutelle visant à rapprocher les prestations de santé spécialisées des citoyens et à renforcer la couverture médicale dans les zones éloignées de la wilaya, a indiqué le directeur de l'EPH d'Aïn Sefra, Benaïssa Kaddar Kada-Sofiane.

À cette occasion, plusieurs ambulances dotées de moyens et d'équipements médicaux ont été mobilisées, en plus du déploiement d'équipes médicales et paramédicales. Le dispositif comprend des médecins de différentes spécialités médicales et chirurgicales, des médecins généralistes, une sage-femme, un psychologue ainsi que des personnels para-

médicaux, a précisé le même responsable.

Le programme de cette caravane est notamment axé sur le renforcement de la prévention et le dépistage précoce du cancer du sein, à travers la mise à disposition de prestations de diagnostic et le rapprochement des soins spécialisés des femmes résidant dans les zones reculées de la daïra

de Sfisifa, dans le cadre de la campagne "Octobre rose". La caravane sillonnera durant deux jours plusieurs agglomérations relevant de la commune de Sfisifa, notamment "Tala", "Ouzghet", "Oulgag", "Hassi-Defla" et "Nsanis", entre autres. Des consultations et examens spécialisés y seront assurés dans plusieurs disciplines, notamment la gynéco-

logie-obstétrique, la pédiatrie ainsi que la chirurgie orthopédique et traumatologique, en plus d'autres spécialités médicales. Les équipes mobilisées assureront également, lorsque cela s'avérera nécessaire, l'orientation des patients vers les établissements hospitaliers spécialisés pour une prise en charge adaptée, a-t-on indiqué.

MÉDÉA. OCTOBRE ROSE

Caravane médicale pour la prévention et le dépistage du cancer du sein

Une caravane médicale de prévention et de dépistage précoce du cancer du sein sillonne les zones rurales de la wilaya de Médéa, à l'occasion du mois d'Octobre rose, a-t-on appris, jeudi, auprès de la direction de la Santé. Des équipes médicales issues des établissements publics de santé de proximité (EPSP) de Médéa, Tablat, Berrouaghia et Beni-Slimane, composées de médecins, de sages-femmes, d'assistantes sociales et d'infirmières, encadrent cette caravane médicale inscrite au programme d'Octobre rose.

Celle-ci fait halte dans de nombreux villages et hameaux ruraux afin de permettre aux habitantes de bénéficier sur place de consultations médicales et d'un dépistage du cancer du sein, a-t-on fait savoir. En plus de ces consultations, les équipes affectées à cette caravane médicale organisent des rencontres de proximité avec les habitantes des villages visités afin de les infor-

mer sur cette pathologie et sur l'importance d'un dépistage précoce pour éviter d'éventuelles complications, a-t-on expliqué.

Le déplacement de cette caravane permettra d'aborder le sujet du cancer du sein auprès de la population féminine de ces zones rurales, mais aussi de l'inciter à se rapprocher des structures médicales spécialisées pour effectuer les tests nécessaires et de bénéficier d'une prise en charge dans un établissement hospitalier en cas de dépistage d'un cancer, a ajouté la même source.

La campagne de prévention et de dépistage précoce du cancer du sein se poursuivra tout au long du mois d'octobre et touchera de nombreuses autres zones rurales, dans le but d'informer et d'accompagner le plus grand nombre de femmes ayant besoin de consultations, de tests ou d'une assistance psychologique, a-t-on souligné.

TINDOUF. TRANSPORT

URBAIN

Réception de dix nouveaux bus

Dix (10) nouveaux bus destinés à renforcer le parc de transport urbain ont été réceptionnés jeudi dans la wilaya de Tindouf, lors d'une cérémonie présidée par le wali, Mustapha Dahou, dans le cadre des efforts visant à améliorer les services de transport et à répondre aux besoins des citoyens. Dans une déclaration à la presse, M. Dahou a indiqué que ces nouveaux bus contribueront à améliorer les services de transport à travers la wilaya, précisant que leur acquisition s'inscrit dans le cadre de la stratégie nationale visant à renouveler et à renforcer le parc de transport public par bus, ainsi que dans la mise en œuvre du programme arrêté par le ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports. De son côté, le directeur de l'Établissement de transport urbain et suburbain de Tindouf, Djafar Hamidaoui, a expliqué que la réception de ces bus intervient dans le cadre du programme visant à renforcer les moyens de transport urbain dans les différentes wilayas. Il a précisé que le lot réceptionné est composé de cinq (5) bus de marque Higer, d'une capacité de 35 places chacun, et de cinq (5) autres de marque Mercedes, d'une capacité de 24 places chacun. Le même responsable a souligné que ces nouveaux bus constituent une réelle valeur ajoutée au parc de transport urbain de la wilaya et permettront de mieux répondre aux besoins des citoyens, tout en contribuant à l'amélioration de la qualité du service. Il a, à ce titre, réaffirmé que l'établissement poursuivra ses efforts en vue de développer et de renforcer le transport urbain dans la wilaya de Tindouf.

SKIKDA. ZET D'EL-MARSA

Lancement de travaux d'aménagement sur 89 hectares

Des travaux d'aménagement d'une superficie de 89 hectares ont été lancés dans la zone d'expansion touristique (ZET) d'El Marsa (est de Skikda) qui couvre une surface totale de 156 hectares), a indiqué, jeudi, la directrice du Tourisme et de l'Artisanat, Amina Belghit. Précisant que les travaux en question seront réceptionnés "fin 2027", la responsable a ajouté, dans une déclaration à l'APS, que cette opération d'aménagement, entamée en septembre dernier moyennant une enveloppe de 690 millions de dinars, consiste à ouvrir des voies d'accès, à mettre en place les différents réseaux, à aménager des espaces verts et à réaliser les travaux d'éclairage extérieur. "Une fois les travaux d'aménagement achevés, la zone devrait être divisée en 18 lots destinés à l'investissement dans le secteur touristique, notamment des projets de réalisation de structures d'hébergement et d'hôtels de différentes catégories, dans le but de renforcer les capacités d'accueil et d'attirer d'autres projets touristiques dans la région", a souligné Mme Belghit. Selon elle, l'Agence nationale du foncier touristique (ANFT), rattachée au ministère du Tourisme et de l'Artisanat, prendra en charge le suivi de cette opération, qui s'inscrit dans le cadre de l'aménagement du foncier touristique et de la mise en place des conditions propices à la concrétisation des projets d'investissement dans la région.

H. S.

STADE NELSON-MANDELA

Réouverture prévue à la mi-novembre avec une pelouse hybride

Le stade Nelson-Mandela de Baraki devrait retrouver son activité au plus tard à la mi-novembre prochain, selon des informations recueillies auprès de la direction du stade. Cette réouverture dépend notamment de l'achèvement de l'opération de pose de la nouvelle pelouse hybride, dont les travaux avancent dans de bonnes conditions.

D'après les mêmes sources, l'installation de cette surface de jeu se déroule conformément aux prévisions. Il faudra toutefois patienter encore environ six semaines afin de garantir la réussite complète de l'opération et permettre à la pelouse d'atteindre les conditions nécessaires à une utilisation optimale. Cette période d'attente est essentielle pour assurer la qualité du terrain et offrir aux joueurs une surface adaptée aux exigences des compétitions officielles. La prudence reste donc de mise avant la reprise des rencontres dans cette enceinte, qui accueille habituellement plusieurs affiches importantes du football algérien.

LE CR BELOUZDZAD POURRA RETROUVER SON TERRAIN ANNEXE

En attendant la réouverture du stade principal, une autre bonne nouvelle se profile pour le CR Belouizdad. Le terrain annexe, destiné aux entraînements, est désormais prêt à être utilisé de nouveau. Cette disponibilité permettra au Chabab de retrouver une partie de ses installations habituelles et de limiter les déplacements imposés par la fermeture du complexe. Le club, qui reçoit traditionnellement ses adversaires au stade Nelson-Mandela, a dû adapter son organisation ces dernières semaines. Le retour aux installations annexes représente ainsi un avantage pour les joueurs et le staff technique, qui pourront reprendre leurs habitudes de travail dans



Ph: DSI

un environnement plus familial. Cela devrait également faciliter la préparation des prochaines échéances, dans un calendrier où les déplacements peuvent rapidement devenir contraignants.

LE STADE DU 5-JUILLET RESTE LA SOLUTION PROVISOIRE

Dans l'attente du retour au stade Nelson-Mandela, le CR Belouizdad continuera de recevoir ses adversaires au stade du 5-Juillet-1962, à Alger. Cette solution provisoire permet au club de poursuivre ses activités sportives et de disputer ses rencontres à domicile malgré l'indisponibilité de son enceinte habituelle. Néanmoins, le

retour à Baraki demeure attendu, aussi bien par les responsables du club que par les supporters. La perspective d'une réouverture à la mi-novembre constitue donc une échéance importante pour le football algérien.

Si les travaux se poursuivent au rythme actuel et que les délais nécessaires à la stabilisation de la pelouse sont respectés, le stade Nelson-Mandela pourrait prochainement retrouver les projecteurs et accueillir de nouveau les rencontres officielles.

D'ici là, l'évolution des travaux restera déterminante pour confirmer la date exacte de la reprise.

Hakim S.

« JE SUIS TRÈS HEUREUX D'ÊTRE RESTÉ »

Anis Hadj Moussa revient à son transfert avorté à Al-Ittihad

L'international algérien Anis Hadj Moussa s'est exprimé avec sérénité sur l'échec de son transfert vers le club saoudien d'Al-Ittihad lors du dernier mercato estival. Loin d'être affecté par ce revirement de situation, l'ailier de Feyenoord réaffirme son attachement à son club actuel et sa détermination pour la suite de la saison.

Alors qu'Al-Ittihad avait manifesté un intérêt très prononcé et formulé une offre financière alléchante, les négociations entre la formation

saoudienne et Feyenoord n'ont finalement pas abouti avant la clôture du marché. Interrogé par le magazine Voetbal International, l'attaquant algérien a tenu à dédramatiser la situation, la considérant comme une étape ordinaire dans la carrière d'un sportif de haut niveau. « Je suis extrêmement heureux, comme je l'ai dit. Ce sont des choses que tout footballeur peut vivre. Au final, je suis resté et j'en suis très heureux », a-t-il déclaré, balayant ainsi les spéculations sur une éventuelle frustration liée à ce transfert manqué. Cet épisode mouvementé a tout de même eu quelques répercussions à

court terme, le joueur ayant notamment manqué un match face au NEC, son entraîneur Giovanni van Bronckhorst estimant qu'il n'était pas mentalement prêt pour jouer. Cependant, la relation entre les deux hommes reste au beau fixe, le technicien néerlandais ayant même loué les qualités de son joueur en le qualifiant d'artiste. Touché par ces louanges, Hadj Moussa a répondu avec fierté : « Cela me fait plaisir qu'un grand joueur comme lui disse cela, et j'en suis très heureux ». Le feuilleton est désormais clos, et le joueur se tourne pleinement vers ses objectifs aux Pays-Bas.

R. S.

OLYMPIQUE DE MARSEILLE

Amine Gouri distingué

L'attaquant international algérien Amine Gouri a remporté le prix du meilleur joueur de l'Olympique de Marseille pour le mois de septembre 2026, suite à un vote des supporters, a annoncé le club de Ligue 1 française de football vendredi. Amine Gouri a été nommé 'Marseillais du Mois' (Marseillais of the Month), en reconnaissance de sa performance exceptionnelle le mois dernier malgré les résultats en dent de scie obtenus par l'équipe phocéenne. Le joueur international algérien a contribué avec deux buts et une passe décisive lors des matchs de septembre, et a été l'un des éléments positifs remarquables d'une équipe qui n'a pas remporté de victoire durant le mois. Amine Gouri a marqué quatre buts et délivré une passe décisive en cinq matchs de Ligue 1 cette saison, avec deux buts en août et deux buts en septembre. Pour rappel, l'attaquant algérien s'est blessé lors du match des Verts contre la Zambie (3-1) pour le compte de la première journée des qualifications de la Coupe d'Afrique des Nations CAN 2027, disputé le 25 septembre à Tizi-Ouzou. Il avait par la suite manqué les deux dernières rencontres contre respectivement le Burundi (2-2) et le Niger (2-1).

JO-2028 DAMES
(ÉLIMINATOIRES/2E TOUR - ALLER)

L'Algérie surclasse la Centrafrique

La sélection algérienne féminine de football, a surclassé son homologue centrafricaine 8-0 (mi-temps : 4-0), en match disputé vendredi soir au stade olympique du 5-Juillet d'Alger, comptant pour le deuxième tour (aller) des qualifications aux Jeux olympiques JO-2028 de Los Angeles. Les buts des Algériennes ont été marqués par Ndoumba (21', c.s.c.), Dafeur (27'), Boussaha (30'), Bekhaled (36'), Naili (51'), Beloumou (68'), Bendris (80') et Bahlouli (90'). Avec ce net avantage, les joueuses du sélectionneur national Farid Benstiti, disputeront la seconde manche avec plus de sérénité, programmée également au stade du 5-Juillet, mardi prochain à 18h00. Pour cette double confrontation, le sélectionneur national Farid Benstiti a retenu 26 joueuses. Ces deux rendez-vous face à la République centrafricaine, interviennent deux mois après leur qualification historique pour la Coupe du monde 2027 au Brésil, obtenue à la faveur de leur troisième place lors de la CAN-2026. Cette performance leur a permis de valider leur présence au rendez-vous mondial du Brésil, prévu du 24 juin au 25 juillet 2027 pour la première fois de leur histoire, et qui constitue un nouveau repère dans la progression du football féminin algérien. 35 sélections africaines sont engagées dans cette campagne qualificative, qui se déroulera en cinq tours et s'étalera jusqu'au 4 décembre 2027. Au terme de ce parcours, les deux sélections finalistes décrocheront les deux billets attribués à la zone CAF pour le tournoi olympique de football féminin de Los Angeles 2028, prévu du 11 au 29 juillet 2028.

Si les travaux se poursuivent au rythme actuel et que les délais nécessaires à la stabilisation de la pelouse sont respectés, le stade Nelson-Mandela pourrait prochainement retrouver les projecteurs et accueillir de nouveau les rencontres officielles. D'ici là, l'évolution des travaux restera déterminante pour confirmer la date exacte de la reprise.

FUTSAL

La sélection nationale clôture sa préparation à Alger

La sélection algérienne de futsal a bouclé son stage de préparation à Alger, en prévision de la phase finale de la Coupe d'Afrique des Nations de futsal (CAN-2026), qui se déroulera du 12 au 21 octobre en cours, a indiqué la Fédération algérienne de football (FAF). Les Verts ont effectué vendredi leur ultime séance d'entraînement à la Coupole du Complexe olympique Mohamed-Boudiaf, avec la participation des 14 joueurs retenus par le sélectionneur national, Noureddine Benamrouche, pour la compétition continentale. Versée dans le groupe A, la sélection algérienne disputera son premier match face au Maroc, le lundi 12 octobre (20h00), avant d'affronter la Libye, le mercredi 14 octobre (17h00), puis la Zambie, le vendredi 16 octobre (20h00). Le groupe B est composé de l'Egypte, de l'Angola, du Mozambique et de la Tanzanie. L'Algérie s'est qualifiée pour la première fois de son histoire à une phase finale de la CAN de futsal en éliminant la Guinée au terme d'une double confrontation largement maîtrisée : victoire 4-0 à Conakry, le 4 février, puis succès 7-1 à Oran, le 8 février. La sélection nationale prendra part au rendez-vous africain avec l'ambition de réussir ses premiers pas dans la compétition continentale.

LIGUE 1 MOBILIS (4E JOURNÉE)

Service minimum pour le MCA et la JSK

Le MC Alger, triple champion d'Algérie, a enchaîné un deuxième succès, en battant le CR Témouchent (1-0), vendredi soir, alors que la JS Kabylie a retrouvé le sourire en s'imposant à domicile face à l'ASO Chlef (1-0), en clôture de la 4e journée du championnat de Ligue 1 Mobilis de football.

Dominateur dans le jeu, le Doyen a dû faire preuve de patience avant de parvenir à débloquer la situation. Alors que la défense du nouveau promu avait jusque-là réussi à contenir les offensives mouloudéennes, le rentrant Ben Ahmed Kohili a délivré les siens à la 76e minute, en reprenant une passe lumineuse du défenseur Ayoub Ghezala. Cette victoire permet au Doyen de poursuivre sur sa lancée, avec un deuxième succès consécutif en autant de rencontres disputées depuis le début de la saison.

En revanche, le CRT de l'entraîneur Mustapha Djallit, enregistre un deuxième revers, après avoir obtenu une victoire et un match nul lors de ses précédentes sorties. À l'issue de cette victoire, le MCA occupe la cinquième position avec six points, en compagnie de l'ES Ben Aknoun, la JS Kabylie, et du MB Rouissat, tandis que le CRT se maintient au neuvième rang, à égalité de points avec l'ES



Sétif, la JS El-Biar et l'Olympique Akbou. À Tizi-Ouzou, la JS Kabylie a renoué avec le succès en dominant l'ASO Chlef sur la plus petite des marges (1-0).

Le sort de cette rencontre s'est joué dès la 12e minute, lorsque le capitaine Aymen Mahious a transformé un penalty, offrant ainsi aux siens un précieux succès. Malgré ce but inscrit rapidement, les joueurs de l'entraîneur Karim Belhocine n'ont pas réussi à creuser l'écart pour se mettre à l'abri. Les locaux se sont procuré plusieurs occasions de faire le break, mais leur manque d'efficacité dans le dernier geste leur a coûté la possibilité de s'imposer plus largement.

Après une première période poussive, les Chéliéfiens se sont procurés des occasions après la pause, mais sans parvenir à les mettre au fond des filets, ratant l'occasion de repartir avec le point du nul. Ce succès permet à la JSK de se relancer après sa défaite concédée lors de la précédente journée sur le terrain du nouveau promu, le CR Témouchent (1-0). En revanche, rien ne va plus chez la formation chéliéfienne, qui enchaîne un troisième revers de rang. Au classement, la JSK totalise désormais six points et s'installe à la cinquième place. La situation reste en revanche préoccupante pour l'ASO, qui demeure lanterne rouge avec une seule unité au compteur.

RÉSULTATS

Mercredi, 7 octobre 2026 :

ES Ben Aknoun - JS El-Biar 2-2
CS Constantine - US Biskra 4-0
CR Belouizdad - USM Khenchela 1-0

Jeudi, 8 octobre 2026 :

MB Rouissat - USM Alger 1-0
JS Saoura - Olympique Akbou 0-0
MC Oran - ES Sétif 0-0

Vendredi, 9 octobre 2026 :

JS Kabylie- ASO Chlef 1-0
MC Alger - CR Témouchent 1-0

Classement :	Pts	J
1). CR Belouizdad	10	4
2). MC Oran	7	3
→). USM Alger	7	4
→). CS Constantine	7	4
5). MC Alger	6	2
→). JS Kabylie	6	3 -
→). ES Ben Aknoun	6	4
→). MB Rouissat	6	4
9). CR Témouchent	4	4
→). ES Sétif	4	4
→). JS El-Biar	4	4
→). O. Akbou	4	4
13). USM Khenchela	2	3
→). JS Saoura	2	4
→). US Biskra	2	3
16). ASO Chlef	1	4.

LIGUE 2 (4E JOURNÉE) :

Le RC Kouba inarrêtable, l'USM Annaba enchaîne

Le RC Kouba a confirmé son statut de sérieux prétendant à la montée en Ligue 1 en battant l'USM El-Harrach (4-0) dans le derby algérois, disputé jeudi, dans le cadre de la quatrième journée de Ligue 2 amateur, ayant vu l'USM Blida et l'USM Annaba garder le rythme, en sortant eux aussi victorieux de leur chaudes empoignades, respectivement contre l'ESM Koléa (1-0) et l'US Chaouia (3-0).

C'est cependant le précieux succès du Raed face au voisin harrachi qui a le plus retenu l'attention des puristes, ce week-end, particulièrement par l'ampleur de son score, car très peu de pronostiqueurs avaient tablé sur un succès aussi large des Vert et Blanc : les seuls à avoir réussi un sans faute jusqu'ici, avec quatre belles victoires en autant de matchs, dont une contre l'autre voisin, le NA Hussein Dey.

Des résultats probants, qui permettent au RCK de trôner seul en tête du Groupe Centre-Ouest, avec douze points, soit deux longueurs d'avance sur son premier poursuivant au classement général, l'USM Blida, restée au contact après son succès dans le derby contre l'ESM Koléa (1-0).

Autres bonnes opérations

Des résultats probants, qui permettent au RCK de trôner seul en tête du Groupe Centre-Ouest, avec douze points, soit deux longueurs d'avance sur son premier poursuivant au classement général, l'USM Blida, restée au contact après son succès dans le derby contre l'ESM Koléa (1-0).

Autres bonnes opérations

Des résultats probants, qui permettent au RCK de trôner seul en tête du Groupe Centre-Ouest, avec douze points, soit deux longueurs d'avance sur son premier poursuivant au classement général, l'USM Blida, restée au contact après son succès dans le derby contre l'ESM Koléa (1-0).

Des résultats probants, qui permettent au RCK de trôner seul en tête du Groupe Centre-Ouest, avec douze points, soit deux longueurs d'avance sur son premier poursuivant au classement général, l'USM Blida, restée au contact après son succès dans le derby contre l'ESM Koléa (1-0).

Des résultats probants, qui permettent au RCK de trôner seul en tête du Groupe Centre-Ouest, avec douze points, soit deux longueurs d'avance sur son premier poursuivant au classement général, l'USM Blida, restée au contact après son succès dans le derby contre l'ESM Koléa (1-0).

Des résultats probants, qui permettent au RCK de trôner seul en tête du Groupe Centre-Ouest, avec douze points, soit deux longueurs d'avance sur son premier poursuivant au classement général, l'USM Blida, restée au contact après son succès dans le derby contre l'ESM Koléa (1-0).

Des résultats probants, qui permettent au RCK de trôner seul en tête du Groupe Centre-Ouest, avec douze points, soit deux longueurs d'avance sur son premier poursuivant au classement général, l'USM Blida, restée au contact après son succès dans le derby contre l'ESM Koléa (1-0).

Des résultats probants, qui permettent au RCK de trôner seul en tête du Groupe Centre-Ouest, avec douze points, soit deux longueurs d'avance sur son premier poursuivant au classement général, l'USM Blida, restée au contact après son succès dans le derby contre l'ESM Koléa (1-0).

RÉSULTATS

Groupe Centre-Ouest**Jeudi:**

RC Kouba - USM El Harrach 4-0

Vendredi :

USM Blida - ESM Koléa 1-0
MC El Bayadh - WA Tlemcen 0-0
JS Taghit - ES Mostaganem 1-1
JSBMS Benali - NA Hussein Dey 3-2
WA Mostaganem - GC Mascara 0-1

Reporté à une date ultérieure :

RC Arbâa - MC Saïda

Groupe Centre-Est

US Annaba - US Chaouia 3-0
IRB Nezla - MO Constantine 2-2
NRBB Oulbane - JSD Jijel 2-0
NC Magra - CA Batna 0-0
AS Khroub - NRB Teleghma 2-2
MSP Batna - CR Béni Thour 2-1

Samedi, 10 octobre, à 15h00 :

JS Azagga - MO Béjaïa
Reporté à une date ultérieure :
Paradou AC - JSM Skika

MONDIAUX DE JUDO

L'échec sportif algérien relance les interrogations

Le parcours du judo algérien au Championnat du monde organisé en Azerbaïdjan est venu rappeler, une nouvelle fois, les difficultés auxquelles fait face cette discipline. Beaucoup d'espoirs reposaient notamment sur Messaoud Idriss, considéré comme l'une des principales cartes algériennes dans cette compétition. Pourtant, le judoka algérien a quitté le tournoi dès le deuxième tour, tandis que deux de ses coéquipiers ont été éliminés dès leur entrée en lice. Le quatrième représentant algérien, Leïli, fera son entrée en compétition avec l'objectif de sauver la face, même si tout indique que lui aussi passera à la trape.

Au-delà de ces résultats, qui constituent forcément une déception au regard des attentes placées sur la sélection nationale, cette sortie prématurée doit surtout pousser à s'interroger sur les raisons du recul du judo algérien. Car le problème ne peut être réduit à une contre-performance individuelle ou à un mauvais jour. Il est plus profond et semble lié à plusieurs facteurs qui se sont accumulés au fil des années.

Le premier concerne la formation. Il serait injuste d'en faire porter l'entière responsabilité aux entraîneurs. Les athlètes ont également leur part de responsabilité, notamment en matière de discipline, de régularité et d'engagement dans le travail quotidien. Les contraintes liées aux études et l'organisation parfois difficile entre parcours scolaire et préparation sportive peuvent également compliquer le développement des jeunes judokas. À cela s'ajoutent la faiblesse de la concurrence nationale et le manque de pôles spécialisés capables d'assurer, à travers le pays, une formation continue des athlètes et des entraîneurs. Sans un véritable vivier, la détection et l'accompagnement des talents restent forcément limités.

Autre question : l'ouverture aux compétences étrangères. Les grandes nations du judo n'hésitent pas à faire appel à des entraîneurs issus de différentes écoles, notamment japonaise ou russe, afin de renouveler les méthodes de préparation et de formation. Pourquoi le judo algérien ne pourrait-il pas davantage profiter de ces expériences ?

Mais le principal déficit reste peut-être celui de la compétition internationale. Un champion d'Afrique qui reste longtemps éloigné des tournois internationaux ne peut pas retrouver instantanément le rythme et les exigences du très haut niveau au Championnat du monde. Le judo international se construit dans l'affrontement régulier avec les meilleurs, dans la confrontation avec des styles différents et dans l'accumulation d'expérience. Le constat dépasse d'ailleurs le seul judo. Formation insuffisante, compétition nationale limitée, manque d'exposition internationale et recours encore trop restreint aux expertises étrangères constituent des problématiques que l'on retrouve dans plusieurs disciplines algériennes.

Les solutions existent : renforcer la formation, créer de véritables pôles spécialisés, élever le niveau de la compétition nationale, assurer une participation internationale régulière et s'ouvrir davantage aux grandes écoles mondiales. La question n'est donc pas seulement de savoir pourquoi le judo algérien perd aujourd'hui, mais surtout quelle stratégie il compte mettre en place pour retrouver durablement sa place sur la scène internationale.

Hakim S.

ITALIE

Et si la Serie A avait trouvé l'antidote contre les 0-0

La Nazionale a manqué cet été sa troisième Coupe du monde consécutive, mais les responsables du football italien ne sont, eux, pas passés à côté des nouvelles règles d'arbitrage du Mondial-2026 qui donnent un coup de fouet à la Serie A et ont fait disparaître pour le moment les 0-0 si italiens.

Avant la 6e journée du Championnat d'Italie ce week-end, le Calcio ne se reconnaît plus: aucun des 50 matches disputés jusque-là ne s'est terminé sans but. En incluant la Serie B, la deuxième division, un seul 0-0 est recensé depuis mi-août et le coup d'envoi des deux championnats. Du jamais-vu après cinq journées et 100 matches ! Et juste retour des choses, la Serie A doit cette petite révolution à l'un de ses anciens arbitres, sans doute toujours le plus réputé, vingt ans après avoir rangé son sifflet, Pierluigi Colina. Désormais responsable de l'arbitrage au sein de la Fifa, il a voulu accélérer le jeu durant le Mondial-2026 en se montrant intransigeant: cinq secondes pour jouer une touche ou un dégagement, dix secondes pour quitter le terrain lors d'un remplacement, une minute hors du terrain après qu'un joueur blessé a reçu des soins.



Importées en Italie où gagner/gaspiller du temps et simuler une blessure sont tout un art, ces règles ont un effet quasi miraculeux. Les 0-0 ont donc disparu cette saison, quand il y en avait eu cinq en 2025-26 à ce stade du championnat, sept la saison d'avant, sept aussi mais avec seulement huit matches par journée en 1986-87 et dix, vingt ans auparavant en pleine période dorée de l'austère "catenaccio".

59 MINUTES DE TEMPS DE JEU EFFECTIF

Le temps de jeu effectif moyen a, lui, bondi: alors que la Serie A était à la traîne en la matière parmi les cinq grands championnats européens la saison dernière, le ballon a roulé cinq minutes et 5 secondes de plus sur les terrains italiens depuis août pour tutoyer l'heure (59 min 24 sec). "Je vois un championnat où l'intensité et la qualité de jeu se sont accrues", s'est félicité Cristian Chivu, l'entraîneur de l'Inter Milan après le palpitant nul (2-2) de son équipe, championne d'Italie en titre, face à la Roma, co-leader avec l'Inter et la Lazio. "Ces nouvelles règles donnent de la vitesse et enlèvent les temps morts. Il faut juste accepter que les matches puissent se finir avec des scores amples, mais j'aime ça", a-t-il ajouté.

Les arbitres y trouvent aussi leur compte. Après une saison 2025-26 entachée par les habituelles polémiques et un inédit scandale à propos de la VAR dont le périmètre d'utilisation a été par ailleurs réduit depuis cet été, ils ont redoré leur blason.

"C'EST LE CALCIO"

"L'héritage de la Coupe du monde, c'est que nous avons vu à quel point la figure centrale a été l'arbitre", s'est félicité leur nouveau patron Daniele Orsato. "Maintenant, quand un joueur est à terre, il se dit: +Si je reste comme ça, on va jouer à dix pendant une minute et on peut prendre un but+. Avec ces nouvelles règles, mes arbitres sont morts de fatigue et ont plus de choses encore en tête, mais ce n'est pas trop leur demander, car on voit les résultats", a-t-il souligné. Revenu à la tête de la Nazionale qu'il avait quittée en 2023, Roberto Mancini a débuté la fenêtre internationale qui vient de se terminer en félicitant les arbitres: "J'ai toujours pensé qu'en Italie, on jouait à un rythme moins élevé qu'en Angleterre, parce qu'on sifflait trop". Mais, en tant que joueur et entraîneur d'expérience, il ne se fait guère d'illusions: "Les 0-0 vont revenir quand il y aura plus d'enjeu, c'est le calcio qui veut ça".

APRÈS UN DIFFÉREND AVEC JORGE JESUS

Cristiano Ronaldo suspendu par la sélection portugaise

L'attaquant star d'Al-Nassr, Cristiano Ronaldo, a écopé d'une suspension par la Fédération portugaise de football. Cette sanction fait suite à son départ précipité du rassemblement national fin septembre, consécutif à des tensions avec le sélectionneur Jorge Jesus concernant son temps de jeu.

Le verdict est désormais tombé pour le quintuple Ballon d'Or. Après avoir quitté avec fracas le camp d'entraînement de la Seleção à Copenhague à la fin du mois de septembre, Cristiano Ronaldo a été suspendu par son équipe nationale. Cette procédure automatique, dictée par le règlement interne de la fédération, découle d'un conflit ouvert avec le sélectionneur Jorge Jesus. Le point de rupture a été atteint lorsque le capitaine a appris sa non-titularisation pour la rencontre de Ligue des nations face au Danemark.

Les racines de cette mésaventure remonteraient au match précédent contre la Norvège. Cristiano Ronaldo avait alors assuré que le sélectionneur lui avait promis une explication publique pour l'avoir laissé sur le banc, un engagement que Jorge Jesus n'aurait pas honoré selon le joueur. Jugeant que le

climat devenait délétère pour le reste du groupe, l'ancien joueur du Real Madrid avait préféré faire ses valises. Conscient des répercussions, il a depuis publié un communiqué pour présenter ses excuses à ses coéquipiers ainsi qu'aux supporters, reconnaissant que son statut de capitaine rendait son comportement plus pro-

blématique, tout en maintenant fermement sa version des faits. Désormais, l'avenir à court terme de la légende portugaise est entre les mains d'un conseil disciplinaire qui doit statuer sur la durée exacte de sa mise à l'écart. Selon la presse britannique, la sanction pourrait osciller entre un et six mois. Malgré cette tempête média-

tique et sportive, Cristiano Ronaldo n'a pas l'intention de faire ses adieux au football international. Le meilleur buteur de l'histoire du Portugal a clairement exprimé sa volonté de réintégrer l'équipe une fois sa suspension purgée, laissant à la Fédération la lourde tâche de gérer la suite de cet épisode tendu.

PRÉSIDENT DE LA FIFA

Montagliani ne se présentera pas

Victor Montagliani, le président de la Concacaf présenté comme le principal concurrent potentiel pour succéder à Gianni Infantino à la tête de la Fifa, n'a pas l'intention de se porter candidat face à celui-ci, selon plusieurs médias jeudi. L'homme d'affaires canadien a fait savoir qu'il préfère briguer un nouveau mandat comme président de l'instance du football pour l'Amérique du Nord, l'Amérique centrale et les Caraïbes (Concacaf), selon ESPN, la BBC ou encore The Guardian, qui citent des sources anonymes. Le nom de ce proche d'Aleksander Ceferin, le patron de l'UEFA, avait été avancé comme principal espoir pour déboulonner en mars 2027 Gianni Infantino, à la tête de la Fifa depuis dix ans et qui a suscité une levée de boucliers avec son projet avorté de création d'une société commerciale ouvrant la Coupe du monde à des investisseurs privés. Enfant d'immigrés italiens comme Infantino, Victor Montagliani a longtemps été considéré comme un allié du patron de la Fifa avant de prendre ses distances. Avec sa décision de ne pas se présenter, il laisse

Infantino en très bonne posture pour sa réélection: aucun adversaire de poids ne se dessine pour l'empêcher de décrocher un quatrième mandat malgré l'opposition résolue de l'UEFA, de la Concacaf et de la fédération Asiatique AFC. À ce jour, seul l'ancien défenseur de Tottenham Ramon Vega a annoncé son intention de se présenter. Le temps presse: la date limite pour le dépôt des candidatures est fixée au 18 novembre. Président de la Concacaf depuis 2016, Victor Montagliani a contribué à stabiliser cette confédération après que ses deux prédécesseurs ont été emportés des scandales de corruption. Il est également l'un des huit vice-présidents de la Fifa et a été nommé en septembre 2017 président du Conseil d'administration de Fifa Ticketing AG, la filiale gérant la vente des billets de la Coupe du monde. "C'est notre candidat idéal. Il coche toutes les cases. Il n'est pas Européen, il peut séduire pas mal de monde. Il a fait beaucoup pour le développement du foot féminin notamment", avait confié il y a plusieurs semaines à l'AFP une source proche de l'UEFA.

L'AVENIR D'ERLING HAALAND EN SUSPENS

L'Espagne à l'affût face à la tourmente de Manchester City

Alors que Manchester City traverse une crise majeure suite à de graves accusations d'infractions au fair-play financier, l'avenir de ses joueurs vedettes est scruté à la loupe. Erling Haaland, redoutable buteur des Skyblues, se retrouve logiquement au centre des spéculations, le Real Madrid et le FC Barcelone suivant de très près l'évolution de la situation. Depuis la fin du mois de septembre, Manchester City se trouve dans un véritable tourbillon médiatique et juridique. Le club mancunien a été jugé coupable par une commission indépendante de multiples infractions financières commises entre 2009 et 2018. Accusés d'avoir contourné les règles de la Premier League et de l'UEFA en gonflant artificiellement leurs revenus via des contrats de sponsoring frauduleux, les Citizens risquent de lourdes sanctions pouvant aller jusqu'à l'exclusion du championnat. Bien que la direction ait annoncé faire appel de cette décision, cette instabilité laisse le monde du football en alerte quant aux répercussions sur l'effectif de Pep Guardiola.

Dans ce climat d'incertitude, le nom d'Erling Haaland revient avec insistance sur le marché des transferts. L'attaquant norvégien, fort d'un bilan exceptionnel de 169 buts en 205 apparitions, attire naturellement les convoitises des plus grands cadors européens. Le célèbre journaliste spécialisé Fabrizio Romano a d'ailleurs souligné qu'un futur transfert vers la Liga n'était pas à exclure. Selon lui, le Real Madrid et le FC Barcelone, qui suivent le joueur depuis ses débuts professionnels, se tiennent prêts à saisir la moindre opportunité dans les années à venir.

Toutefois, un départ imminent ne semble pas encore à l'ordre du jour. Romano précise que le cyborg norvégien reste, pour le moment, pleinement respectueux de son engagement et concentré sur ses objectifs avec Manchester City.

FC BARCELONE

Hansi Flick dithyrambique sur Lamine Yamal

8 buts et 6 passes décisives en 8 matches avec le FC Barcelone, puis 3 buts en 4 matches avec l'Espagne. Voilà le rendement dingue de Lamine Yamal depuis le début de saison. Impressionné par le bilan exceptionnel de son joueur sous les couleurs de la Roja durant la trêve, Hansi Flick n'a pas tari d'éloges à l'égard du jeune prodige catalan. Malgré une charge de travail importante de 280 minutes accumulées en sélection, l'entraîneur du FC Barcelone a confirmé qu'il ne comptait pas le ménager pour la réception de Getafe. Admiratif de son début de saison étincelant, Flick a livré un hommage vibrant quant au potentiel du joueur originaire de Rocafonda: « Il sera le meilleur joueur du monde, s'il ne l'est pas déjà. Avec son attitude, sa mentalité, son désir de progresser chaque jour... c'est la bonne mentalité, et pour l'instant, il est sur la bonne voie, et j'en suis très heureux. »

IL A PORTÉ SUR L'UKRAINE, LES LIVRAISONS DE DIESEL RUSSE AUX ÉTATS-UNIS ET LA SITUATION EN IRAN

Entretien téléphonique entre Poutine et Trump

Les président russe Vladimir Poutine et américain Donald Trump se sont entretenus par téléphone, jeudi, sur notamment, les perspectives de règlement du conflit ukrainien, les livraisons de pétrole et de diesel russes, ainsi que la situation en Iran. Les deux présidents ont réaffirmé « leur volonté de poursuivre le dialogue entre Moscou et Washington ».

Le Kremlin a apporté, hier, de nouvelles précisions sur l'entretien téléphonique tenu la veille entre le président russe Vladimir Poutine et son homologue américain Donald Trump. Selon le porte-parole de la présidence russe, Dmitri Peskov, le règlement du conflit ukrainien a occupé l'essentiel des 90 minutes de conversation, à l'initiative du dirigeant américain. L'échange, qualifié d'« amical » par Iouri Ouchakov, conseiller du président russe, avait été préparé dès le 7 octobre. L'émissaire américain Steve Witkoff avait alors transmis à Moscou les félicitations de Trump pour l'anniversaire de Poutine. Les deux dirigeants se sont finalement entretenus après le retour du président russe du Turkménistan. Il s'agissait de leur sixième conversation téléphonique depuis le début de l'année et de leur seizième depuis le retour de Trump à la Maison Blanche en janvier 2025. Sur le dossier ukrainien, Vladimir Poutine a réaffirmé la position constante de Moscou : les objectifs de l'opération militaire russe demeurent inchangés, tout comme sa disposition à rechercher une solution politique et diplomatique permettant d'aboutir à une paix durable. Selon Iouri Ouchakov, le président russe a également présenté les mesures prises en réponse aux frappes ukrainiennes et assuré que les forces russes conservaient l'initiative sur le front. Il a souligné que les attaques ukrainiennes en profondeur ne permettraient pas, selon lui, d'enrayer leur progression. Dmitri Peskov a par ailleurs précisé que le président russe avait accueilli « avec compréhension » certaines propositions américaines visant à réduire les tensions, sans en dévoiler le contenu. La reprise des négociations trilatérales avec Washington et Kiev a également été abordée. Selon le Kremlin, les attaques de drones ukrainiens menées pendant les élections législatives russes, notamment contre Moscou, d'autres villes et des bureaux de vote, ont compromis la possibilité de relancer rapidement les pourparlers, initialement envisagée après le scrutin. Iouri Ouchakov a également fait état d'attaques visant des personnes impliquées dans l'organisation du vote. Moscou devra désormais réexaminer le calendrier d'une éventuelle reprise, a-t-il expliqué. Le conseiller du Kremlin a ajouté que Donald Trump avait indiqué vouloir faire transmettre la position russe à la délégation ukrainienne présente à Miami pour des discussions avec les représentants américains.



PH: DR

LE DIESEL RUSSE AU CŒUR DES DISCUSSIONS ÉCONOMIQUES

Au-delà du dossier ukrainien, les deux présidents ont évoqué plusieurs initiatives de coopération économique, notamment dans le secteur énergétique. Dans une déclaration publiée le 9 octobre, Vladimir Poutine a confirmé la disponibilité de la Russie à approvisionner les marchés américain et mondial en pétrole et en produits pétroliers. Le dirigeant russe s'est dit convaincu que ces livraisons auraient des effets positifs sur l'ensemble de l'économie mondiale. Donald Trump a pour sa part remercié Vladimir Poutine pour l'accord annoncé sur le diesel russe, évoquant des livraisons de plus de 300 000 tonnes dans l'immédiat, puis de 500 000 tonnes en novembre et d'un million de tonnes par la suite. Le président américain a souligné que les États-Unis avaient besoin de ces approvisionnements, appelant parallèlement les raffineurs et les distributeurs à réduire leurs prix. La déclaration russe confirme la disponibilité de Moscou à fournir du pétrole et des produits pétroliers, sans détailler les volumes annoncés par Washington. Dans ce contexte, le vice-Premier ministre russe Alexandre Novak a annoncé la levée anticipée des restrictions à l'exportation de diesel. Kirill Dmitriev, représentant spécial du président russe pour la coopération économique avec l'étranger, a salué cet accord, estimant qu'il illustrait les avantages d'un partenariat entre Moscou et Washington, tant pour les populations que pour le reste du monde.

IRAN, QUESTIONS HUMANITAIRES ET POURSUITE DU DIALOGUE

La situation autour de l'Iran a également figuré parmi les sujets abordés. Vladimir

Poutine a réaffirmé la nécessité de privilégier la voie diplomatique, soulignant que les possibilités de parvenir à un accord avec Téhéran étaient loin d'être épuisées. Dans cette perspective, il a renouvelé la proposition russe d'accueillir sur son territoire de l'uranium iranien hautement enrichi. Selon Iouri Ouchakov, Donald Trump a salué l'implication de Moscou dans les efforts diplomatiques concernant l'Iran. Les deux dirigeants ont par ailleurs abordé les questions humanitaires liées au conflit ukrainien. Vladimir Poutine a notamment remercié Melania Trump pour son engagement en faveur de la réunification des enfants séparés de leurs familles. Il a également été convenu de maintenir des contacts réguliers entre l'équipe de la première dame américaine et Iana Lantratova, déléguée russe aux droits de l'homme, concernant la situation humanitaire à Aliochki, dans la région de Kherson. Enfin, Moscou et Washington ont exprimé leur satisfaction quant au fonctionnement des canaux de communication existants entre leurs administrations, services de renseignement et autres organismes concernés. Poutine a également souligné l'importance qu'il accordait à l'attention portée par Trump et son équipe au dialogue avec la Russie, malgré leurs engagements sur d'autres dossiers internationaux. Les deux présidents ont ainsi confirmé leur volonté de poursuivre leurs contacts. Si la question d'une prochaine rencontre n'a pas été concrètement abordée, Iouri Ouchakov a évoqué la possibilité d'un échange en marge du sommet de l'APEC en Chine, à condition que les deux dirigeants y participent.

R.I.

BRÉSIL

La fumée des feux en Amazonie fait fermer les écoles à Manaus

La plus grande ville d'Amazonie brésilienne, Manaus, a fermé vendredi ses écoles publiques en raison de la "très mauvaise" qualité de l'air provoquée par la fumée de centaines d'incendies dans la forêt tropicale. L'Amazonie est touchée par les effets du phénomène climatique El Nino, qui entraîne une hausse des températures et des sécheresses dans cette partie de la planète. La mairie de Manaus a indiqué que la qualité de l'air s'est dégradée en raison de 749 incendies détectés mercredi dans l'État d'Amazonas, dont elle est la capitale. La fermeture des écoles "vise à préserver la santé, la sécurité et le bien-être des élèves et des professionnels de l'éducation", a indiqué le gouvernement local dans un communiqué. Aucune date n'est prévue pour leur réouverture. La température à Manaus a atteint 40 °C et les autorités ont demandé de s'abstenir de faire de l'exercice en plein air. En septembre, la ville de 2,3 millions d'habitants avait déjà été recouverte pendant plusieurs jours par la fumée des incendies. Selon les données recueillies par les satellites de l'Institut national de recherches spatiales (Inpe), un organisme public, l'État d'Amazonas a été frappé par 3.726 foyers d'incendie en septembre. C'est près de quatre fois plus qu'en septembre 2025. En 2024, El Nino a provoqué une sécheresse favorisant des feux de forêt exceptionnels au Brésil. Et cette année s'annonce particulièrement sévère, avec un pic attendu en décembre. El Nino est un phénomène naturel qui revient tous les deux à sept ans. Il réchauffe les températures de surface dans le centre et l'est de l'océan Pacifique équatorial.

R.I.

EXERCICES MILITAIRES DE DISSUASION NUCLÉAIRE EN ITALIE

L'OTAN affirme qu'ils «ne présentent aucune menace» pour la Russie

À quelques jours des manœuvres Steadfast Noon en Italie, l'OTAN cherche à apaiser les tensions avec Moscou. L'Alliance rappelle le caractère annuel de cet exercice de dissuasion nucléaire, prévu du 13 au 23 octobre et réunissant 17 pays. Elle affirme qu'il ne vise pas la Russie, qui dénonce l'activité militaire du bloc près de ses frontières. L'OTAN a fait savoir, le 8 octobre, que son prochain exercice de dissuasion nucléaire ne constituait aucune menace pour la Russie. Ces déclarations surviennent après un échange de courriers entre Moscou et l'Alliance, consécutif à des manœuvres militaires menées en août près de Kaliningrad. Nassima Barrows, directrice de la politique nucléaire de l'OTAN, a insisté sur le caractère annuel de l'exercice Steadfast Noon : « Nous organisons ces exercices chaque année, c'est aussi un signal clair adressé à des pays comme la Russie : il n'y a pas de raison de s'inquiéter. » Selon elle, ces manœuvres visent à entraîner les forces alliées et à préserver les capacités nucléaires du bloc. Un haut responsable de l'OTAN, s'exprimant sous couvert d'anonymat, a également assuré vouloir « apaiser la situation ». Prévu du 13 au 23 octobre en Italie, les manœuvres Steadfast Noon réuniront 17 pays. Leur programme comprend des simulations d'alerte et des vols d'entraînement. Le colonel David Bull, responsable des opérations nucléaires de l'OTAN, a précisé que la participation serait comparable à celle des éditions précédentes et qu'aucune arme nucléaire réelle ne serait utilisée. Des dizaines d'avions devraient être mobilisés. Sur le plan intérieur, l'opération soulève des questions. Le 7 octobre, le député d'opposition Angelo Bonelli a demandé au ministre italien de la Défense Guido Crosetto pourquoi le Parlement n'avait pas été informé de ces manœuvres. D'après lui, elles comprendraient une simulation de l'emploi d'armes nucléaires américaines stationnées en Europe.

KALININGRAD AU CENTRE DES MISES EN GARDE RUSSES

La Russie a averti l'OTAN que toute action militaire visant Kaliningrad pourrait entraîner des frappes de représailles. Situé en bordure de la mer Baltique, entre la Pologne et la Lituanie, ce territoire russe est bordé par deux pays membres de l'Alliance. Moscou et Minsk ont par ailleurs dénoncé l'intensification des activités militaires de l'OTAN aux frontières de l'État de l'Union. L'ambassade russe à Bruxelles a averti qu'une tentative de blocus de Kaliningrad risquerait de provoquer un affrontement direct avec l'Alliance. Au forum Valdaï, le président russe Vladimir Poutine a déclaré que Moscou ne cherchait à intimider personne, tout en soulignant qu'en cas d'attaque directe contre la Russie, y compris contre Kaliningrad, la question de l'emploi de tous les armements disponibles se poserait.

R.I.

ALLEMAGNE

Des milliers de manifestants à Berlin hier

Des milliers de manifestants ont occupé hier, les rues de la capitale Allemande, Berlin, brandissant l'emblème ont revendiqué dans leurs slogans, « la démission de Merz, de nouvelles élections et la normalisation des relations avec la Russie ».

R.I.

APRÈS AVOIR NIÉ L'UTILISATION DE L'IA SUR SES COMPTES OFFICIELS

Le PM néerlandais dans la tourmente

La polémique dépasse désormais la simple utilisation de l'intelligence artificielle. Aux Pays-Bas, les explications du gouvernement sur cinq messages publiés sur les comptes officiels de Rob Jetten sont contestées par une enquête.

Les médias néerlandais s'interrogent sur la transparence de sa communication et le respect des règles en vigueur. Le Premier ministre néerlandais Rob Jetten a fourni au Parlement des informations inexactes sur son usage de l'intelligence artificielle, affirme le quotidien de Volkskrant. Une nouvelle enquête porte sur cinq publications diffusées sur ses comptes officiels. Le 29 septembre, Jetten avait assuré à la Chambre des représentants qu'« aucune IA n'avait été utilisée » sur ces comptes. En septembre, le journal avait déjà révélé que le dirigeant et son parti, D66, avaient utilisé cette technologie pour produire des centaines de messages sur les réseaux sociaux. Les comptes rendus de cette première enquête évoquaient notamment des publications sur le conflit en Ukraine et le crash du vol MH17 en 2014. Mais, au cœur de la polémique, figure surtout la distinction établie par le gouvernement entre les



comptes personnels de Jetten et ses comptes officiels. Cinq messages au cœur de l'enquête Jetten avait assuré à RTL que les textes préparés avec l'IA étaient toujours vérifiés. Le service d'information du gouvernement (RVD) affirmait que cet usage se limitait aux comptes personnels du dirigeant, gérés avec D66, et ne concernait pas ses comptes officiels. Or, selon de Volkskrant, le détecteur Pangram a identifié comme générés par l'IA cinq messages publiés sur ces comptes au cours des six derniers mois. Deux experts consultés jugent très improbable que les cinq résultats soient erronés. Ils relèvent également des tournures et des structures répétitives. Sur 2

000 publications rédigées par des humains, le journal a relevé un taux de faux positifs de 0,1 %. Le RVD ne nie pas le recours à l'IA, mais conteste que ces textes aient été entièrement produits par cette technologie. Il précise qu'ils s'appuient sur des dossiers politiques, des notes de réunion et des textes antérieurs. Les règles du gouvernement en question Les règles officielles sont également en cause. Selon de Volkskrant, les recommandations de 2025 interdisent de reprendre tels quels des textes générés par l'IA et prévoient de signaler les contenus ainsi produits lorsqu'ils sont destinés aux citoyens. Aucun des messages examinés ne portait cette

mention. Le RVD invoque une nouvelle directive dispensant de signalement après contrôle humain. Or, selon les métadonnées relevées par le journal, la page présentant cette directive a été créée le 17 septembre, après la première enquête. Les experts contestent également la distinction entre comptes « privés » et « officiels », les publications étant liées aux fonctions de Jetten. Le constitutionnaliste Wim Voermans juge « politiquement inexplicable » une négation catégorique si l'usage de l'IA est établi. Pour le juriste Paul Bovend'eert, « un Premier ministre reste responsable, quoi qu'il en soit, de sa communication ».

R.I

IL PERMET AUX ENTREPRISES DE PARRAINER DES TRAVAILLEURS ÉTRANGERS

Washington suspend Microsoft du programme PERM

L'administration américaine a suspendu Microsoft du programme PERM, qui permet aux entreprises de parrainer des travailleurs étrangers en vue de l'obtention d'une résidence permanente. Le vice-président accuse l'entreprise d'avoir abusé des dispositifs de visas alors qu'elle licencierait des milliers de salariés. Microsoft conteste ces accusations. Le groupe Microsoft est dans le viseur de l'administration américaine en raison de son recours aux programmes d'immigration professionnelle. Le département américain du Travail a suspendu l'entreprise du programme PERM (Permanent Labor Certification), après des accusations formulées par le vice-président JD Vance concernant l'utilisation des visas de travail et les suppressions d'emplois aux États-Unis. Lors d'une conférence consacrée aux fraudes présumées liées aux visas H-1B et J-1, JD Vance a accusé Microsoft d'avoir particulièrement abusé de ces dispositifs. Il a notamment mis en avant les licenciements réalisés par l'entreprise en 2025, alors que celle-ci continuait à recourir aux programmes permettant d'employer des travailleurs étrangers qualifiés. Microsoft a annoncé la suppression de 9 100 postes en 2025. En 2026, le groupe a également engagé de nouvelles réductions d'effectifs, notamment dans sa division Xbox. Le programme PERM permet aux entreprises de démontrer qu'elles ne trouvent pas de candidat américain qualifié pour un poste avant d'engager une procédure de parrainage d'un travailleur étranger en vue de l'obtention d'une résidence permanente. Sa suspension constitue donc une restriction concernant les démarches d'immigration professionnelle de Microsoft. D'autres entreprises ont également été

visées par l'administration américaine, notamment Adobe et plusieurs sociétés de services informatiques, parmi lesquelles Cognizant, Infosys, Tata, Wipro, HCL et Capgemini.

MICROSOFT CONTESTE LES ACCUSATIONS ET CETTE AFFAIRE INTERVIENT DANS UN CONTEXTE DE DÉBAT AUX ÉTATS-UNIS SUR LE RECOURS AUX TRAVAILLEURS ÉTRANGERS HAUTEMENT QUALIFIÉS.

Le groupe technologique rejette toutefois la présentation de l'administration, en particulier l'idée selon laquelle le recours aux visas étrangers aurait servi à remplacer directement des salariés américains licenciés. Microsoft affirme que la grande majorité de ses employés aux États-Unis sont des citoyens américains. L'entreprise précise également que près de 80 % des quelque 6 000 demandes de visas H-1B déposées au cours du dernier exercice concernaient des salariés déjà présents dans ses effectifs, notamment pour prolonger ou modifier leur statut, et non de nouvelles embauches. Selon l'entreprise, les dossiers portant sur de nouveaux salariés représenteraient environ 1 % de ses effectifs américains. Elle conteste aussi les accusations selon lesquelles les titulaires de visas H-1B seraient systématiquement rémunérés à des niveaux inférieurs à ceux des travailleurs américains occupant des postes comparables. À ce stade, les accusations de remplacement direct de salariés américains par des travailleurs étrangers ne sont pas étayées par des éléments publics établissant une correspondance entre les licenciements et les recrutements concernés, selon les informations rapportées dans le texte source. Cette

affaire intervient dans un contexte de débat aux États-Unis sur le recours aux travailleurs étrangers hautement qualifiés. Le visa H-1B permet aux entreprises américaines de recruter temporairement des spécialistes étrangers dans des domaines exigeant des compétences spécifiques, notamment l'informatique, l'ingénierie et l'intelligence artificielle. L'administration américaine reproche à certaines entreprises technologiques d'utiliser ces dispositifs d'une manière susceptible de désavantager les salariés locaux. Microsoft soutient, de son côté, que ses demandes de visas ne peuvent pas être assimilées à des embauches destinées à remplacer les employés licenciés. Le différend met ainsi en lumière les tensions entre la politique migratoire américaine, les besoins de recrutement des entreprises technologiques et les suppressions d'emplois qui touchent le secteur.

R.I

AU MOUVEMENT DES LYCÉENS QUI SE POURSUIT EN FRANCE

La crise des carburants s'invite dans un contexte déjà très tendu

Alors que Moscou et Washington se sont entendus pour tenter de faire baisser les prix du gazole à l'échelle mondiale, le gouvernement français – qui refuse d'abaisser ses taxes sur les carburants, a annoncé une « dotation nouvelle » de 50 millions d'euros pour les communes rurales ainsi qu'une « réponse spécifique » à leurs stations-service isolées. Dans une vidéo diffusée hier, à Auch, dans le Gers, où se tient le congrès le congrès de l'Association des maires ruraux de France (AMRF), le Premier ministre français a annoncé que 9 000 communes rurales allaient bénéficier d'une « dotation nouvelle » tirée d'une enveloppe globale de 50 millions d'euros. Une « dotation nouvelle, originale » qui devrait être créée par le gouvernement au profit des communes rurales et qui « représentera 50 millions d'euros pour près de 9000 communes, dont 381 dans le département du Gers », a-t-il détaillé. Selon la presse française, cette dotation viendrait s'ajouter à une hausse « prévue » – et donc pour l'heure non votée –, dans le projet de budget pour 2027, de 150 millions d'euros de la dotation globale de fonctionnement (DGF) pour les collectivités locales. « Moins d'habitants, cela ne fait pas moins de kilomètres ou d'espaces naturels à entretenir. Les routes, les chemins, les hameaux restent là, mais les habitants sont moins nombreux pour en partager le coût », a justifié Lecornu, dont le gouvernement refuse toute allègement des taxes sur les carburants. Il a par ailleurs promis qu'une « réponse spécifique » serait apportée aux stations-service de ces territoires afin qu'elles puissent baisser les prix du gazole. Dans le détail, 339 stations considérées comme étant isolées pourraient être contactées par les préfetures afin de se voir proposer « une solution ad hoc » et « tenir compte de leurs contraintes ». Gazole : la France va prélever dix millions de barils dans ses stocks stratégiques Le 7 octobre, Lecornu avait annoncé que « 10 millions de barils de gazole, issus de nos stocks » allaient être libérés et « mis à disposition des distributeurs », une « opération prévue pour durer trois mois » et qui selon lui pourrait réduire de « 12 à 18 centimes » les prix à la pompe tirés à des niveaux records par le conflit faisant rage en Iran ainsi que celui lié à l'Ukraine où Kiev a multiplié les attaques contre les raffineries russes. Reconnaisant le lien entre l'envolée des prix du diesel et ces attaques ukrainiennes en Russie, Emmanuel Macron avait, lors d'une conférence de presse puis d'une interview télévisée courant septembre, imputé la responsabilité de ces attaques à la Russie.

R.I

BUDGET DE L'UE

L'Irlande présente un projet réduit d'environ 140 milliards d'euros

L'Irlande, qui exerce la présidence tournante de l'UE, a présenté hier, un projet de budget européen révisé pour la période 2028-2034, réduit d'environ 140 milliards d'euros par rapport à la proposition initiale de la Commission. Cette contre-proposition, qui est une tentative de réconcilier les positions très hétérogènes des 27 États membres, apporterait des économies de 8%, soit 141 milliards d'euros, par rapport au projet présenté l'an dernier, a précisé l'Irlande. Les dirigeants des institutions européennes voudraient arracher un accord avant la fin de l'année, afin d'éviter que les négociations soient télescopées par les nombreuses échéances électorales de 2027, dont celle de la présidentielle en France. Ce budget révisé vise à débloquent les discussions au niveau des 27 sur le financement de l'UE, qui patinent en raison des positions très opposées des différents États. Ce compromis élaboré par l'Irlande sera au menu d'un sommet des chefs d'État et de gouvernement européens la semaine prochaine à Bruxelles.

R.I

ESPAGNE

L'histoire de la société sahraouie et ses caractéristiques au cœur d'un Forum à Las Palmas

Le forum culturel et intellectuel tenu au siège du Conseil insulaire de Gran Canaria à Las Palmas, Espagne a visé dans ses travaux à rendre visible la culture sahraouie par la mise en valeur de ses caractéristiques distinctives, de celle de la colonisation marocaine qui use depuis sa colonisation en 1975, du Sahara Occidental, à l'invisibiliser pour rendre silencieuse, en vain, l'histoire de la lutte du peuple sahraoui pour sa liberté et son indépendance.



raouis» et la projection du documentaire de «Chants de résistance». Ces activités ont permis de mettre en lumière la créativité culturelle sahraouie et les formes d'expression artistique qui ont accompagné la lutte du peuple sahraoui.

LES PARTICULARITÉS HISTORIQUES ET CULTURELLES DE LA SOCIÉTÉ SAHRAOUIE CIMENT DE LA LUTTE DU PEUPLE SAHRAOUI POUR SE LIBÉRER DU JOUG COLONIAL MAROCAIN

Le forum était supervisé par Carmelo Ramírez, militant et ami de la cause du peuple sahraoui et conseiller chargé de la coopération internationale et de la solidarité au Conseil de l'île de Gran Canaria, aux côtés d'Esther García, présidente de l'Association canarienne pour l'éducation, qui coordonne plusieurs

projets culturels et éducatifs dans les camps de réfugiés sahraouis. L'événement a suscité un vif intérêt parmi les participants, qui ont posé des questions sur l'histoire de la lutte du peuple sahraoui, son identité et son patrimoine culturel. Ramírez et le professeur Gimeno ont également présenté des exposés détaillés des différentes étapes de cette lutte, de la période coloniale espagnole à nos jours, en soulignant les particularités historiques et culturelles de la société sahraouie. Le forum a également abordé la situation des droits humains dans les territoires occupés du Sahara occidental, notamment les violations marocaines contre les civils sahraouis et les conditions de détention des prisonniers politiques sahraouis dans les prisons marocaines, en particulier ceux qui sont en grève de la faim. Les

participants ont réaffirmé leurs revendications de libération et le droit inaliénable du peuple sahraoui à l'autodétermination, à la liberté et à l'indépendance. Mohamed Saeed, représentant adjoint du Front Polisario aux îles Canaries, a assisté à l'événement aux côtés de chercheurs et d'autres personnes intéressées par la question sahraouie, d'amis et de sympathisants du peuple sahraoui des îles Canaries, et de la communauté sahraouie établie à Gran Canaria. Le forum a réaffirmé l'importance des initiatives culturelles pour sensibiliser le public à la cause sahraouie, préserver la mémoire collective et mettre en valeur la richesse et la diversité de la culture sahraouie, tout en renforçant les liens de communication et de solidarité entre le peuple sahraoui et ses soutiens aux îles Canaries.

R. I.

SAHARA OCCIDENTAL

L'application du droit légitime du peuple sahraoui à l'autodétermination incontournable

Le dernier rapport du Secrétaire général des Nations unies sur le dossier du Sahara occidental confirme que le cœur de ce dossier « demeure lié au droit légitime et indéniable du peuple sahraoui à l'autodétermination en tant que droit inhérent et imprescriptible, a indiqué le politologue et expert en questions géopolitiques et sécuritaires, Ahmed Mizab. Mizab a affirmé, dans ses déclarations à l'APS que ce droit constitue « une référence fondamentale » dans l'approche des Nations unies à l'égard de ce dossier, lequel inscrit sur l'agenda onusien et de l'Union Africaine, comme dernière question de décolonisation en Afrique.

« LA RELANCE DU PROCESSUS POLITIQUE NE PREND VÉRITABLEMENT SON SENS QUE DANS LA MESURE OÙ ELLE CONTRIBUE À PERMETTRE AU PEUPLE SAHRAOUI D'EXERCER LIBREMENT SON DROIT À L'AUTODÉTERMINATION, DANS LE RESPECT DE LA LÉGITIMITÉ INTERNATIONALE »

« L'importance de cette confirmation tient au fait que le statut final du Sahara occidental n'est toujours pas réglé et qu'aucun

règlement politique ne saurait faire abstraction de la volonté du peuple sahraoui ni préjuger de l'issue de l'exercice de son droit à l'autodétermination » a précisé l'expert. Pour lui, la question est, au fond, non pas un différend politique ou régional, mais une question de décolonisation inscrite depuis des décennies à l'ordre du jour des Nations unies. "Dans cette perspective, la relance du processus politique ne prend véritablement son sens que dans la mesure où elle contribue à permettre au peuple sahraoui d'exercer librement son droit à l'autodétermination, dans le respect de la légalité internationale et avec les garanties nécessaires", a-t-il expliqué. L'expert en questions géopolitiques et sécuritaires a estimé que la prorogation du mandat de la Mission des Nations unies pour l'organisation d'un référendum au Sahara occidental (MINURSO) confirme "la permanence de la responsabilité de l'ONU à l'égard de cette question, ainsi que l'importance de préserver le mécanisme onusien lié au processus politique et à l'exercice, par le peuple sahraoui, de son droit.

"Il importe également de maintenir une distinction claire entre les parties au conflit et les Etats voisins. Le Maroc et le Front Polis-

ario sont les deux parties directement concernées par le conflit, tandis que l'Algérie demeure un Etat voisin et observateur, qui soutient le processus onusien et réaffirme son attachement aux principes du droit international et au droit des peuples à disposer d'eux-mêmes", a-t-il dit. Dans ce sens, M. Mizab a indiqué qu'il ne considère pas le dernier rapport de Guterres comme "une simple reconduction technique du mandat de la MINURSO", mais comme "la confirmation que la question du Sahara occidental n'est pas juridiquement ou politiquement close et que le droit du peuple sahraoui à l'autodétermination demeure un droit inhérent". Il a ajouté qu'"il ne saurait y avoir de règlement juste, durable et définitif de la question du Sahara occidental sans permettre au peuple sahraoui d'exercer son droit imprescriptible, librement et sans contrainte, dans le cadre de la légalité internationale". Le Secrétaire général des Nations unies, Antonio Guterres, avait réaffirmé, dans son dernier rapport annuel sur le Sahara Occidental, « le droit inaliénable du peuple sahraoui à autodétermination », tout en exprimant sa « profonde préoccupation face à la situation des droits de l'homme dans le territoire occupé ».

R. I.

L'ONU SUR LA LUTTE CONTRE EBOLA EN RDC « Elle ne doit pas reléguer au second plan les besoins vitaux des populations »

Le Coordinateur humanitaire de l'ONU en République démocratique du Congo (RDC), Damien Mama, a alerté sur « le risque de voir la lutte contre le virus Ebola reléguer au second plan les besoins vitaux des populations », appelant à un renforcement simultané de la riposte à Ebola et de l'aide d'urgence. « Alors que nous nous concentrons à juste titre sur l'éradication d'Ebola, nous ne devons pas perdre de vue la crise humanitaire plus large. Les deux réponses doivent aller de pair », a-t-il déclaré vendredi lors d'un point de presse à Genève. Un impératif d'autant plus pressant que l'épidémie frappe un pays déjà confronté à une crise humanitaire majeure. Désormais présente dans sept provinces et 64 zones de santé, Ebola a déjà fait 4.750 morts, selon le dernier bilan publié par le ministère congolais de la Santé. Le taux de létalité s'élève à 48,2 %, avec 2.259 patients guéris et 890 personnes hospitalisées ou placées en quarantaine, d'après le dernier rapport sur la situation épidémiologique. Dans ce contexte, l'enjeu est double : contenir une épidémie meurtrière tout en maintenant l'aide aux populations fragilisées par les conflits et les déplacements. Pour l'ONU, il ne s'agit pas de choisir entre deux urgences, mais de les affronter ensemble. Pour le Coordinateur humanitaire de l'ONU, l'urgence sanitaire ne doit pas compromettre les acquis humanitaires obtenus au prix de lourds efforts. Plus de 6,1 millions de personnes ont été déplacées par les violences, tandis que plus de 26 millions souffrent d'insécurité alimentaire. La malnutrition touche également plus de 4 millions d'enfants de moins de cinq ans. Selon l'OCHA, les déplacements, la faim et l'insécurité limitent l'accès aux soins, tandis que les perturbations des services de santé et les difficultés d'accès des humanitaires compliquent à la fois la réponse d'urgence et la lutte contre l'épidémie. Des crises étroitement liées, dont les effets se renforcent mutuellement. Mama réclame un accès humanitaire durable, une meilleure protection des civils et des humanitaires, et un renforcement simultané de la riposte à Ebola et de l'aide d'urgence. A Genève, il a appelé les Etats membres à maintenir leur engagement : le plan humanitaire, qui nécessite 2,13 milliards de dollars pour aider 10,7 millions de personnes, accuse encore un déficit d'un milliard de dollars.

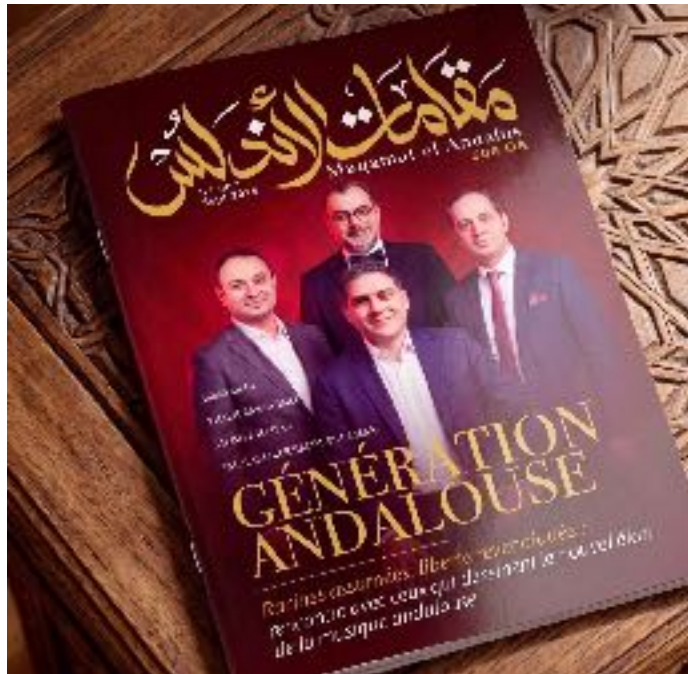
R. I.

REVUE "MAQAMAT AL ANDALUS"

Panorama de la musique andalouse algérienne

Dans son dernier numéro, la revue culturelle "Maqamat Al Andalus" dresse un panorama complet de la musique andalouse algérienne en mettant en lumière le parcours de quatre figures qui s'illustrent aujourd'hui par leurs créations et leurs recherches dans ce genre de musique savante.

Éditée par la Fondation Cheikh Abdelkrim Dali, cette publication semestrielle de 50 pages s'ouvre sur un dossier consacré au poète Talal Chaker Kacimi El-Hassani. Elle explore son parcours et sa pensée à travers une interview, suivie d'un exposé dans lequel il fait part de sa relecture de la musique andalouse, avec la présentation d'une de ses poésies. Ce numéro retrace également le parcours d'autres artistes: le chercheur en sciences du langage, des études culturelles et du patrimoine méditerranéen, Salim El Hassar, le compositeur et chef d'orchestre, Khalil Baba Ahmed, et l'interprète de cette musique patrimoniale dans son volet Malouf, Abbas Righi.



Leïla El Kebir soutient, dans l'éditorial de cette revue, que l'héritage musical "se transmet et se réinvente". Pour cette musicienne et cheffe d'orchestre, les quatre parcours évoqués dans ce numéro, "font vivre l'héritage plutôt que simplement le conserver". Le numéro 7 de "Maqamat Al Andalus" s'intéresse également aux acteurs clés de la transmission du patrimoine, à travers des portraits d'artistes et de formateurs qui ont contribué à l'apprentissage, à

la préservation et à la transmission de cette musique, à l'image de Cheikh Redouane Bensari. Parmi les sujets abordés dans cette édition figure également la grande dynamique artistique portée par plusieurs artistes, à l'instar de Leïla Borsali et Brahim Hadj Kacem, ainsi que l'annonce de la sortie du premier album de l'artiste Asma Ait Chabane, lauréate du Prix Cheikh Abdelkrim Dali en 2024. Le nouveau numéro propose en outre un article de Leïla El Kebir sur le rayonne-

ment et la vitalité du répertoire musical andalou à l'étranger, porté notamment par une communauté algérienne passionnée et avide de cet art. Ce numéro met également en lumière l'école de formation artistique en musique andalouse Dar El Ala de Tlemcen, cette ville qui a toujours été et demeure encore un bastion de la musique andalouse. Et sous le titre "La musique, de la thérapie du corps à la guérison de l'âme", ce numéro présente également une étude sur le rôle que joue la musique dans la psychothérapie et dans le traitement des troubles liés à l'activité cérébrale, donnant au lecteur un aperçu historique sur un grand nombre de savants qui ont mis en avant l'importance de la musique pour soigner l'esprit, à l'instar d'Al Farabi et de Djâlal ad-Din Rumi. La publication a consacré aussi des hommages posthumes à de grandes figures et interprètes de cette musique, à l'instar de Nouredine Saoudi (1954- 2024) et le Cheikh Mohamed Kheznadji (1929-2025), rassemblant, également, des témoignages sur l'héritage de l'illustre maître de la musique andalouse Abdelkrim Dali, réaffirmant ainsi l'engagement de la fondation éponyme dans la préservation et la transmission de ce trésor culturel.

"MATCHBOX"

Le film" met les gaz vers une aventure nucléaire

John Cena a passé une grande partie de son enfance à jouer avec de petites voitures Matchbox. Il n'a donc pas hésité une seconde à saisir l'occasion de prendre le volant et de mettre les gaz dans "Matchbox, le film". Cette comédie d'action, qui sortie vendredi sur Apple TV, raconte les retrouvailles d'un groupe d'amis d'enfance, qui prennent une toute autre dimension lorsqu'ils se retrouvent malgré eux au cœur d'une mission rocambolesque visant à récupérer une ogive nucléaire.

Avec John Cena, Jessica Biel, Arturo Castro, Sam Richardson et Teyonah Parris, ce film réalisé par Sam Hargrave mêle des scènes pleines d'adrénaline à des moments d'humour. Il joue également sur la nostalgie pour ces petites voitures nées après que l'ingénieur anglais Jack Odell eut conçu le premier modèle afin de respecter le règlement d'une école britannique en 1952, qui n'acceptait que les jouets pouvant tenir dans une boîte d'allumettes. "Si, comme moi, vous avez des souvenirs d'enfance liés aux Matchbox, vous apprécierez les clins d'œil que le film contient", a déclaré M. Cena lors d'une récente table ronde avec la presse. "Mais même si vous ne connaissez rien aux Matchbox ni à la franchise Mattel, vous apprécierez le film", a assuré l'ex-catcheur. Les scènes d'action ont mis à rude épreuve tant M. Cena que sa partenaire à l'écran, Jessica Biel. Pour Cena, l'entraînement a surtout porté sur l'apprentissage de nouveaux mouvements et d'un combat plus fluide. "Et, bien sûr, à trouver le courage de sauter d'un immeuble", a-t-il précisé.

MONTÉE D'ADRÉNALINE

Quant à Jessica Biel, c'est la conduite qui l'a fait sortir de sa zone de confort. "Je

n'avais jamais appris à faire un tête-à-queue, à faire pivoter une voiture de 180 degrés et à l'arrêter à un endroit précis", a-t-elle confié.

Pour l'actrice, cette expérience a été une véritable montée d'adrénaline. "Quand je conduisais, je roulais à plus de 60 miles (96 km, ndlr) par heure sur une autoroute, avec une multitude de véhicules équipés de caméras partout, des hommes à moto, des femmes au volant d'énormes camions, et tout cela en mouvement", a-t-elle raconté. Face à des scènes d'action exigeantes, le travail du réalisateur Sam Hargrave, qui s'est fait une réputation comme cascadeur et coordinateur des cascades des films de super-héros Marvel, s'est avéré crucial pour les deux acteurs. "Son expérience et sa

connaissance des scènes à risque, ainsi que sa façon de privilégier les solutions pratiques, ont constitué un atout majeur pour ce film", a souligné Mme Biel. Le film a également donné l'occasion aux acteurs de réfléchir à l'importance de l'amitié et de partager des anecdotes au volant. John Cena, collectionneur de voitures, a raconté que l'une des voitures les plus importantes de sa vie était "une fausse Lamborghini". Après deux décennies de transformations dans différents ateliers, pour un coût de 825.000 dollars, ce véhicule est devenu en fardeau financier qui lui a enseigné des leçons de vie. "Cette voiture a été importante car elle m'a appris que ce n'est pas parce qu'une affaire semble bonne qu'elle est forcément fiable", a raconté l'acteur.

CONCOURS "TAKAFA-UP CHALLENGE"

Lancement de la deuxième édition

Le ministère de la Culture et des Arts a annoncé, jeudi, dans un communiqué, l'ouverture des candidatures pour la deuxième édition du concours national "Takafa-Up", destiné aux start-up, aux micro-entreprises, aux entreprises culturelles et aux porteurs de projets dans le domaine des industries culturelles et créatives. Ce concours s'adresse aux porteurs de projets dans les domaines de l'audiovisuel et le cinéma, la musique et les industries phonographiques, le livre l'édition et la lecture, les arts vivants et le spectacle, le patrimoine et le tourisme culturel, le design la mode et l'artisanat créatif, les jeux vidéo ainsi que les expériences immersives, la culture la technologie et l'intelligence artificielle comptent parmi les champs de création concernés par ce concours. Les candidats souhaitant participer peuvent soumettre leurs projets à compter du 11 octobre au 5 novembre prochain, via la plateforme électronique: <https://e-servicesculture.dz/challenge-2026/>. Plusieurs distinctions notamment le Grand Prix "Takafa-Up", le prix de l'innovation, ceux du patrimoine et de l'identité culturelle, et de l'entrepreneuriat féminin, récompenseront les meilleurs projets, selon les organisateurs. Lancé en 2021, en partenariat avec le ministère de l'Economie de la connaissance, des Start-up et des Micro-entreprises, le concours "Takafa-Up Challenge" vise à encourager les startups et les porteurs de projets culturels innovants à contribuer à la promotion de l'action culturelle ainsi que des industries culturelles et créatives.

SPOTIFY

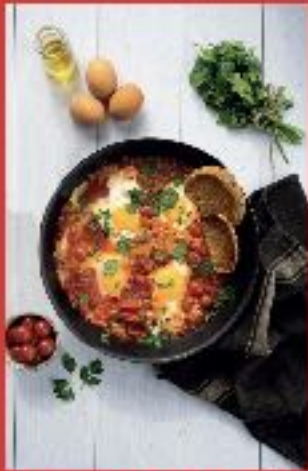
Le géant du streaming étend son offre de livres audio à plus de 180 pays

Le géant du streaming Spotify a annoncé mercredi étendre son offre d'écoute de livres audio à plus de 180 pays, contre 22 actuellement, le format suscitant de plus en plus d'engouement. Selon les derniers chiffres du groupe suédois, le nombre d'auditeurs mensuels de livres audio sur la plateforme a augmenté de près de 40% sur un an, tandis que le volume d'heures écoutées a progressé de plus de 30%. À l'occasion de la Foire du livre de Francfort, Spotify a donc annoncé une nouvelle étape dans le développement de cette offre. "Les livres audio seront disponibles dans plus de 180 marchés d'ici à la fin de l'année 2026, contre 22 aujourd'hui", a-t-il précisé dans un communiqué. Spotify a indiqué que ces marchés correspondaient à des pays. Les utilisateurs auront ainsi accès à plus de 350.000 titres, avec des catalogues dans plus de 120 langues, notamment en espagnol, portugais, italien et polonais. Le groupe va par ailleurs "enrichir" sa fonctionnalité "Page Match", qui permet de passer facilement d'un livre papier ou numérique à sa version audio. En scannant le code ISBN d'un ouvrage, les utilisateurs pourront retrouver leur progression grâce au numéro de page. Lancée en février, cette fonctionnalité a déjà été utilisée par plus d'un million d'utilisateurs, selon Spotify. En juin 2022, le géant du streaming avait présenté le livre audio comme l'un des axes majeurs de son développement. Quelques mois plus tard, il avait lancé son offre aux États-Unis, proposant à l'achat environ 300.000 titres. Aujourd'hui, Spotify dit proposer plus de 800.000 livres audio, issus de près de 300 maisons d'édition et de plus de 50.000 auteurs.

EMMY AWARDS

La cérémonie sera désormais diffusée en streaming

Les Emmy Awards, l'équivalent des Oscars pour la télévision américaine, vont désormais être diffusés en streaming plutôt qu'à la télévision, ont annoncé mardi leurs organisateurs. Ils seront retransmis dès l'an prochain sur Amazon Prime Video, et accessibles sans abonnement, selon un communiqué de l'Académie de la télévision. L'organisation responsable de ces récompenses a conclu un accord de six ans avec la plateforme de streaming du multimilliardaire Jeff Bezos. Créés en 1949, les Emmy Awards emboîtent ainsi le pas aux Oscars, qui ont annoncé en décembre dernier leur retransmission sur YouTube pour leur 101e cérémonie en 2029. Confrontées depuis plusieurs années à l'effritement de leur audience, les grandes cérémonies de remises de prix cherchent à rester pertinentes, notamment auprès des plus jeunes. Leur conversion au streaming en est une illustration. L'Académie de la télévision estime ainsi qu'Amazon peut l'aider à élargir son public. "La télévision n'a jamais été aussi mondiale, et les Emmys devraient être une célébration que le monde entier peut partager", a déclaré son président, Cris Abrego, dans le communiqué. "Désormais, les spectateurs de Prime Video dans plus de 200 pays pourront suivre les Emmys en direct sans avoir besoin d'un abonnement." La 78e cérémonie des Emmy Awards s'est tenue le mois dernier à Los Angeles. Elle a été dominée par la série "Widow's Bay", comédie d'épouvante qui a raflé 14 trophées, et le feuilleton hospitalier "The Pitt", élu meilleure série dramatique.

**Recette
du jour****Chakchouka aux
tomates cerise****Ingrédients pour 4
personnes:**

- 750 g d'oignons coupés en 4
- 2 gousses d'ail
- 1 pincée de pistils de safran
- 1 cuillère à café rase de cumin
- 1 cuillère à café rase de paprika
- 2 cuillères à soupe d'huile d'olive
- 2 brins de romarin
- 5 feuilles de sauge
- 900 g de tomates multicolores en morceaux
- 250 g de poivrons en

- lamelles
- 200 g de tomates cerises coupées en deux
- 150 g de pois chiches rincés et égouttés
- 4 oeufs
- 100 g de feta
- 10 brins de coriandre
- Sel, poivre

**LA PRÉPARATION DE LA
RECETTE**

Dans le bol du Thermomix, placez les oignons et l'ail et mixer 5 sec/vitesse 5. Ajoutez le safran, le cumin, le paprika, 1

cuillère à soupe d'huile d'olive, le romarin et la sauge. Faites cuire 3 min/170°C (TM31 : Varoma)/vitesse 1. Ajoutez les tomates multicolores, salez, poivrez et faites cuire 15 min/100°C/sens inverse/vitesse 1. Ajoutez les poivrons et faites cuire 20 min/100°C/sens inverse/vitesse 1 sans le gobelet doseur, en plaçant le panier cuisson sur le couvercle pour éviter les projections. Dans une grande poêle,

versez 1 cuillère à soupe d'huile d'olive, ajouter le contenu du bol et faites cuire 5 minutes à feu doux. Ajoutez les tomates cerises et les pois chiches et faites cuire 5 minutes. Creusez 4 trous et versez 1 œuf dans chaque, parsemez de feta et poursuivez la cuisson 5 minutes. Parsemez de coriandre puis servez directement dans la poêle ou répartissez dans 4 assiettes.

Gâteau du jour**Tarte au lemon curd****Ingrédients :****Pour la pâte :**

- 150 g de farine
- 15 à 20 cl d'eau
- 40 g d'huile de coco
- 4 cuillères à soupe de cassonade
- 1 pincée de fleur de sel

Pour le lemon curd :

- Le zeste et le jus de 3 citrons (environ 15 cl de jus)
- 50 g de fécule de maïs
- 20 cl de lait d'avoine
- 10 cl d'eau
- 75 g de margarine
- 250 g de sucre semoule

**LA PRÉPARATION DE LA
RECETTE**

Préchauffez le four à 200°C (th. 6-7).

Réalisez la pâte à tarte : dans un saladier, mélangez la farine avec la cassonade et la fleur de sel. Ajoutez l'huile de coco et travaillez bien le



mélange entre vos doigts pour assouplir l'huile de coco. Versez l'eau petit à petit en mélangeant de façon à obtenir une pâte lisse et homogène.

Étalez finement la pâte sur le plan de travail fariné. Foncéz un moule à tarte avec la pâte puis piquez le fond à l'aide d'une fourchette. Enfouez et faites cuire 10 à 15 minutes jusqu'à ce que la pâte soit bien dorée et croustillante. Laissez refroidir.

Réalisez le lemon curd : dans un bol, délayez la fécule de maïs avec l'eau. Dans une casserole, mélangez le sucre avec le lait d'avoine, le jus et le zeste de citron puis incorporez la fécule délayée. Placez sur feu doux et faites cuire 5 minutes en fouettant régulièrement jusqu'à ce que le mélange épaississe. Incorporez alors la margarine en morceaux.

Versez le lemon curd sur le fond de tarte cuit. Lissez le dessus puis laissez refroidir. Réservez 1 heure au réfrigérateur avant de déguster.

**Conseil du jour****On remplace...**

La farine blanche

La farine complète



3 fois plus fibres
une option saine pour vos pains!

**Le
saviez-
vous ?****6 BONNES RAISONS
de pratiquer la corde à sauter****Bon à savoir !****La noix de cajou**

Adétruit les bactéries à l'origine de l'acné, des caries dentaires, de la tuberculose et de la pneumonie.

**Astuce du jour:****Les aubergines**

Utiliser un bas de nylon pour les stores.
Laver la vaisselle à la main.
Désinfecter les brosses avec du bicarbonate.
Frotter les vitres avec du papier journal.

Prioriser un produit à base de plante pour la salle de bains.
Raviver les joints de céramique.
Éliminer les germes et virus.

**CITATION
DU JOUR**

« Rien n'est facile mais tout est possible. »

Le Courrier
d'Algérie

Quotidien national d'information
Édité par l'Eurl Millénium Presse

Siège social :

Maison de la presse Kouba - Alger
R.C. : N° 01 B 00 151 30

Compte bancaire :

BNA Zirout Youcef N° 300 101 600

Directeur de la publication-gérant :

Ahmed TOUMIAT
Administration-publicité :

Tél. / Fax. : 023 70 94 27

Rédaction :

Tél. : 023 70 94 35
023 70 94 22
023 70 94 30
023 70 94 31
Fax. : 023 70 94 26

Composition :

PAO Le Courrier d'Algérie

**« POUR VOTRE PUBLICITE S'ADRESSER
A : L'Entreprise Nationale de communication,
d'Édition et de Publicité »**

Agence ANEP : 01, Avenue Pasteur Alger.

Téléphone : 020-05-20-91 / 020-05-10-42

Fax : 020-05-11-48/020-05-13-45 / 020-05-13-77

E-mail : agence.regie@anep.com.dz

programmation.regie@anep.com.dz

agence.oran@anep.com.dz

agence.annaba@anep.com.dz

agence.ouargla@anep.com.dz

agence.constantine@anep.com.dz

Impression :

- Centre : SIA - Est : SIE

- Ouest : SIO

Nos bureaux régionaux**Tizi Ouzou :**

3, Rue Capitaine Si Abdellah, immeuble Belhocine

Tél. / Fax. : 026 20 20 66

Oran : 6, avenue Khedim Mustapha

Tél. / Fax. : 041 39 45 73

Bouira : Rue Gherbi Guemraoui - Immeuble

Kheerouf - Bouira. Tél. / Fax. : 026 94 20 76

Les manuscrits, photographies
ou tout autre document adressés
à la rédaction ne peuvent faire
l'objet d'une quelconque
réclamation

Le Courrier d'Algérie informe ses
lecteurs du changement de ses
adresses électroniques et leur
communiquera les nouvelles :
lecourrierdalgerie@yahoo.fr
redaction_courrier@yahoo.fr

Les courses en direct



HIPPODROME GUIRRI AISSA - BARIKA
DIMANCHE 11 OCTOBRE 2026 - PRIX : JASMIN - PS.AR.NEE
DISTANCE : 1 300 M - DOTATION : 350.000 DA - DÉPART : 16H00
QUARTÉ - QUINTÉ

Une course très ouverte et indécise

L'hippodrome de Barika sera ce jour le théâtre du prix Jasmin, une épreuve à caractère des plus ouverte aux paris quarté et quinté sur une distance de 1300m. Douze pur sang arabes de 3 ans et plus tenteront de s'illustrer, tous n'ayant pas totalisé la somme de 101.000 dinars en gain et places depuis le 01/04/2026 avec surcharge de 1 kg par tranche de 20.000 DA cumulés durant la même date de la condition de la course où il se présenteront au départ dans des conditions particulièrement homogènes ce qui promet une course indécise qui réunira des concurrents aux trajectoires variées et affichant des états de forme parfois fluctuants. Le véritable juge restera toutefois la distance du parcours, 1300m, un tracé qui exige une vivacité à l'ouverture des stalles avec une intelligence et certain calme sur ce parcours. Il faudra éviter la course aux allures lentes et privilégier une montée vive et rapide, présent dans le peloton avant de produire l'effort au moment opportun. Avec autant de prétendants crédibles, la lutte s'annonce acharnée et la prudence vivement recommandée. Et dans ce type d'épreuve rien n'est jamais acquis, mieux vaudra donc élargir les choix pour sécuriser les chances et capter le maximum de combinaison, car en parcourant la composante de la course, nous avons uniquement deux coursiers avec (0) zéro dinars dans leurs comptes, le jeune mâle Bouaa suite à son manque de compétition et la vieille coursière de 13 ans Lamaa à mon avis est engagée comme une simple figurante.

LES PARTANTS AU CRIBLE

- 1. EL KASER.** Ce mâle de 6 ans reste sur de belles sorties durant ce meeting d'automne devra faire l'objet de la plus grande attention à l'heure des choix dans cette épreuve des plus ouvertes.
- 2. NASR AL ARBAA.** Il reste sur des prestations assez moyennes mais il faut pas perdre de vue ses excellentes réalisations durant les courses précédentes qu'il n'aura qu'à répéter pour venir occuper une

PROPRIÉTAIRES	N°	CHEVAUX	JOCKEYS	POIDS	COR	ENTRAÎNEURS
H. BENDJEKIDEL	1	EL KASER	AM. BENDJEKIDEL	57	2	PROPRIÉTAIRE
H. BENDJEKIDEL	2	NASR AL ARBAA	F. CHAABI	57	10	PROPRIÉTAIRE
R. BOURMEL	3	BOUAA (0)	MS. GUEHIOUCHE	56	7	ML. GUEHIOUCHE
T. BENSAID	4	AMIRET ERIF	CH. ATTALLAH	55	6	PROPRIÉTAIRE
AB. LOUNISSI	5	NEDJM EL FETH (0)	AB. AIDA	55	4	H. FERHAT
T. BENSAID	6	RIMEL EL DJANOUB	A. KOUAOUCI	55	3	PROPRIÉTAIRE
SA. BOUDIAF	7	JISTOK	MS. AIDA	55	11	PROPRIÉTAIRE
H. BOURENANE	8	HANOU	AB. ATTALLAH	54	12	AT. FERHAT
S. HADJI	9	DEUTCH	AH. CHAABI	54	8	EH. CHAABI
KH. RAS GHORAB	10	CALOE	D. BOUBAKRI	54	9	PROPRIÉTAIRE
AB. DERRADJI	11	LAM'AA	O. CHEBBAH	54	1	PROPRIÉTAIRE
ABR. HAMOUDA	12	HOULM EL DJANOUB	AN. CHAABI	53	5	EH. CHAABI

place sur le podium.

- 3. BOUAA.** Ce n'est pas un foudre de guerre, créant l'exploit éposiquement ce poulain de 4 ans misera cette fois sur sa prédilection au parcours du jour pour venir créer un exploit.
- 4. AMIRET ERIF.** Cette pouliche de 3 ans misera sur l'expérience et le métier de son chevronné jockey du jour CH. Attalah pour figurer sur le podium.
- 5. NEDJM EL FETH.** Course d'entrée, ce coursier de métier misera sur sa longue expérience et ses bons résultats ce qui peut lui permettre de venir disputer une belle place à l'arrivée.
- 6. RIMEL EL DJANOUB.** Elle reste sur des essais non convaincants changeant fréquemment de jockey, elle guettera un éventuel faux pas des favoris pour venir créer la surprise du jour.
- 7. JISTOK.** Ce poulain a démontré qu'il est un galopeur de qualité lors de sa première expérience, misera sur sa fraîcheur pour venir cette fois viser les premières

marches du podium.

- 8. HANOU.** Confié à la fine cravache AB. Attallah ce jeune mâle de 4 ans qui vient de laisser de bonnes impressions trouve ce jour un bel engagement pour jouer un rôle important dans cette valse hippique.
- 9. DEUTCH.** Méfiance, ce mâle alezan de 5 ans est bien chouchouté par son entourage et il ne fera pas le déplacement de M'sila pour jouer le rôle de la victime.

10. CALOE. Tous les atouts plaident en

sa faveur pour viser une belle place au podium malgré son absence depuis le mois de mai.

- 11. LAM'AA.** Barrée en théorie.
- 12. HOULM EL DJANOUB.** Il vient d'être classé 3e sur la même distance du jour à M'sila, ce protégé de l'efficace entraîneur EH. Chaâbi, sa place ne fera aucun doute à l'arrivée parmi les lauréats.

DANS LE CREUX DE L'OREILLE

MON PRONOSTIC

2. NASR AL ARBAA - 7. JISTOK - 10. CALOE - 12. HOULM EL DJANOUB - 9. DEUTCH

LES CHANCES

1. EL KASER - 5. NEDJM EL FETH

L'épisode El Nino atteint son niveau record

L'épisode El Nino s'est intensifié pour atteindre son niveau le plus élevé jamais enregistré, a annoncé vendredi l'Agence météorologique japonaise (JMA), ajoutant que cette condition devrait se poursuivre durant l'hiver dans l'hémisphère Nord. En septembre, la température de la mer dans la zone de surveillance d'El Nino était supérieure à la normale, avec un écart de +4,0 C, a indiqué la JMA. "Elle a dépassé le précédent record de +3,6 C établi en décembre 1997, le niveau le plus élevé depuis le début des observations en 1949, ce qui en fait la valeur annuelle la plus forte jamais enregistrée", a précisé l'agence. Elle a ajouté qu'El Nino "devrait atteindre son maximum historique au cours de la

saison", avec "des conditions très dures pratiquement certaines de se maintenir jusqu'à l'hiver boréal". El Nino est un phénomène naturel dans le Pacifique qui revient tous les deux à sept ans. Les eaux de surface dans le centre et l'est de l'océan Pacifique équatorial se réchauffent à partir du printemps, ce qui entraîne les mois suivants des modifications majeures des régimes de vents, de pression et de précipitations à l'échelle mondiale, avec des sécheresses, inondations et autres phénomènes extrêmes à des milliers de kilomètres. Les épisodes El Nino atteignent généralement leur pic vers décembre, lorsque les eaux anormalement chaudes du Pacifique tropical s'étendent au maximum.

Plus de 11.000 cas de dengue recensés depuis début 2026 à Cuba

Cuba a enregistré plus de 11.000 cas de dengue depuis le début de l'année 2026, ont rapporté des médias qui citent les données de l'Observatoire mondial de la dengue (Global Dengue Observatory). D'après l'Observatoire, l'île a recensé 11.235 cas depuis le début de l'année, un chiffre équivalant à 9,2 fois la moyenne attendue sur la base des données des cinq dernières années. Le nombre de contaminations a fortement augmenté ces



derniers mois dans le pays, avec 4.102 cas enregistrés en septembre, contre 3.214 en août. Selon le système de surveillance, la transmission du virus à Cuba se trouve actuellement à son pic, le mois d'octobre correspondant traditionnellement à la période de plus forte incidence de la maladie. La dengue est une

maladie virale transmise principalement par les piqûres de moustiques Aedes aegypti infectés. Si la plupart des personnes atteintes guérissent sans complications graves, les formes sévères peuvent provoquer des hémorragies, un état de choc et des lésions organiques nécessitant une hospitalisation.

42.000 femmes meurent chaque année de complications liées à l'hypertension pendant la grossesse

Les troubles hypertensifs pendant la grossesse sont responsables de 10 à 15 % des complications liées à la grossesse et de 16 % des décès maternels dans le monde, entraînant la mort d'environ 42.000 femmes chaque année, a indiqué l'Organisation mondiale de la santé (OMS). L'OMS et ses partenaires ont lancé, jeudi, une feuille de route mondiale visant à réduire les troubles hypertensifs pendant la grossesse, notamment la prééclampsie, communément appelée toxémie gravidique, à travers le renforcement de la prévention et de la prise en charge, afin de réduire la mortalité maternelle et infantile liée à ces affections. L'Organisation a souligné que l'accès aux services de mesure de la pression artérielle, au dépistage des protéines dans les urines et aux médicaments essentiels demeure insuffisant. Elle a également relevé le manque de personnel de santé qualifié, ainsi que les faiblesses des systèmes d'orientation des patientes et des services d'obstétrique d'urgence, particulièrement dans les pays à revenu faible ou intermédiaire et les zones touchées par des crises humanitaires. La directrice du département Santé reproductive, santé de la mère, de l'enfant et de l'adolescent et vieillissement à l'OMS, Pascale Allotey, a insisté sur l'importance du dépistage précoce de l'hypertension pendant la grossesse et de la disponibilité de soins d'urgence adaptés pour prévenir les décès. Elle a souligné que les chances de survie dépendent notamment de la rapidité du diagnostic et de la disponibilité des services de santé nécessaires.

Quand l'intelligence artificielle dérape dans le football algérien

L'intelligence artificielle a failli provoquer une grave polémique entre les supporters du Mouloudia d'Alger et ceux du Chabab de Aïn Témouchent à l'occasion de leur match pour la quatrième journée du championnat national. Avant la rencontre disputée au stade "Ali La Pointe" de Douera, la page Facebook officielle du club de Aïn Témouchent a publié une affiche modifiée par l'IA contenant des éléments perçus comme offensants envers le doyen des



clubs algériens. Face à l'indignation naissante, la direction du club promu a rapidement réagi en publiant un communiqué d'excuses officielles adressé au

Mouloudia et à ses fans, tout en annonçant la suspension immédiate du responsable de leur page sur les réseaux sociaux afin d'apaiser les tensions.

4 morts et 3 blessés graves dans un accident de la circulation à Batna



Quatre personnes sont décédées et trois (3) autres ont été grièvement blessées dans un accident de la circulation survenu vendredi après-midi sur la route nationale (RN) n 77, dans la commune de Ksar Bellezma (wilaya de Batna), indique un communiqué des services de la Protection civile. L'accident est survenu à la suite d'une violente collision entre deux voitures de tourisme, entraînant le décès sur le coup de quatre personnes et causant des blessures graves à trois autres, selon la même source. Les blessés ont reçu les premiers soins sur place avant d'être évacués vers l'hôpital local en raison de la gravité de leur état, tandis que les corps des victimes décédées ont été transférés à la morgue du même établissement hospitalier, précise le communiqué. Une enquête a été ouverte par les services de sécurité territorialement compétents afin de déterminer les causes et les circonstances exactes de cet accident.

Angleterre: plus de 80% du territoire en état de sécheresse

Plus de 80% du territoire de l'Angleterre est en état de sécheresse, a indiqué vendredi l'Agence de l'environnement britannique, qui a ajouté le Yorkshire, région du nord du pays. Le Royaume-Uni a connu en 2026 son été le plus chaud jamais enregistré, avec plusieurs vagues de chaleur successives et une sécheresse exceptionnelle, qui s'est traduite par un phénomène inédit, depuis 1836, de précipitations quasi-inexistantes. "La sécheresse est loin d'être terminée, il faudra une période prolongée de temps humide pour que les niveaux des réservoirs et des nappes phréatiques se rétablissent", a indiqué un porte-parole de l'Agence de l'environnement. L'agence a ajouté vendredi le Yorkshire aux régions du sud et du centre du pays déjà déclarées en état de sécheresse.

Deux zones au nord échappent encore à ce statut, mais sont tout de même considérées comme en état de "période prolongée de climat sec", dernier stade avant la sécheresse dans la catégorisation de l'agence. En septembre, l'Angleterre a reçu 65% de sa moyenne habituelle de cumul des précipitations, et le taux de remplissage des réservoirs se situe à 55%, contre un niveau attendu de 74,3%, selon l'Agence. Le gouvernement a débloqué 65 millions de livres (76,8 millions d'euros) d'aides pour les agriculteurs, dont 15 millions pour construire des réservoirs. Les autorités craignent désormais les risques d'inondations, alors que les précipitations font leur retour. "Des sécheresses peuvent survenir simultanément à des inondations", a indiqué l'Agence de l'environnement.

EXPRESS- HISTORIQUE

Sel de vie (5)



Le vieux maître posa doucement sa main sur son épaule et lui explique :
« La souffrance et les petits soucis de la vie sont comme le sel.



Si tu es un verre d'eau, tu seras amer et saturé de douleur. Mais si tu élargis ta conscience et deviens comme un grand lac, tes épreuves ne pourront plus altérer ta paix intérieure. »

Morale : La souffrance dépend de la taille de notre réceptacle mental. En élargissant notre conscience, les difficultés de la vie se dissolvent sans laisser de traces.

La Turquie interdit les réseaux sociaux aux moins de 15 ans

La Turquie a interdit samedi l'usage des réseaux sociaux aux moins de 15 ans, rejoignant un nombre croissant de pays dans le monde soucieux de protéger les enfants et adolescents contre les méfaits des plateformes. La Gazette officielle a publié la décision après l'adoption d'une loi au parlement en avril. Elle sera effective au 1er novembre. Les fournisseurs de réseaux sociaux doivent "prendre les mesures techniques et administratives nécessaires, y compris la vérification de l'âge, pour mettre en oeuvre" la protection des jeunes, stipule le texte. "Aucun service susceptible de produire un effet addictif chez les enfants ne peut être proposé", ajoute-t-il notamment. De plus en plus de pays dans le monde ont commencé à interdire les réseaux sociaux pour les enfants, pour les protéger des risques liés au numérique : addiction aux écrans, manque de sommeil, harcèlement, troubles alimentaires, etc.





Dans la journée : Nuageux
Vent : 15 km/h
Humidité : 53 %



Dans la nuit : Nuageux
Vent : 10 km/h
Humidité : 70 %

Dohr : 12h35
Assar : 15h48
Maghreb : 18h21
Îcha : 19h38

Lundi 1er djoumad el-oual
Sobh : 05h27
Chourouk : 06h53

CHENGRIHA DEPUIS LA 3E RÉGION MILITAIRE :

« L'Algérie est un facteur de stabilité dans sa sous-région »

Le général d'armée Said Chengriha, ministre délégué auprès du ministre de la Défense nationale, chef d'état-major de l'Armée nationale populaire, effectuée, depuis hier, une visite de travail et d'inspection en 3^e Région militaire. Selon un communiqué du MDN, cette visite a été ponctuée par une rencontre avec les cadres et les personnels de l'ANP. Une occasion, pour le général d'armée, de prononcer une allocution d'orientation, suivie par visioconférence, par l'ensemble des personnels de cette région.



Le chef d'état-major a entamé son discours par un message très fort en mettant en avant le rôle de premier plan joué par notre pays dans la sécurité, la stabilité et le développement d'une région qui représente sa profondeur stratégique. « L'Algérie a toujours été et continue d'être un facteur de stabilité dans sa sous-région, grâce à son engagement constant en faveur du renforcement des liens de fraternité, de solidarité et de bon voisinage, ainsi qu'à son attachement indéfectible au respect de la souveraineté et de l'indépendance des États, conformément aux principes du droit international », a-t-il indiqué.

Chengriha a, dans ce contexte, invoqué les propos du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, chef suprême des Forces armées, ministre de la Défense nationale, qui « a toujours mis l'accent sur le lien indissociable entre la sécurité et le développement, pour faire face aux défis multidimensionnels auxquels est confrontée la région du Sahel, en affirmant que les démarches de l'Algérie pour aider les pays de cette zone géopolitique, tant sur les plans socio-économique que militaire, découlent de sa ferme conviction que la sécurité des États de cette région est le prolongement naturel de sa propre sécurité nationale ». Il a également affirmé que « L'Algérie n'aborde pas les crises du Sahel en tant qu'acteur externe, mais comme un partenaire authentique, conscient que la stabilité de ses voisins est une condition essentielle pour sa propre stabilité et que le développement global est le meilleur moyen de protéger les populations de la région contre le terrorisme, l'extrémisme et les crimes connexes ». « Ces démarches se sont notamment concrétisées par le lancement de projets structurants prometteurs, ayant pour objectif de renforcer les infrastructures de base communes et de contribuer à la création de nouvelles opportunités de développement. « L'Algérie n'aborde pas les crises du Sahel en tant qu'acteur externe, mais comme partenaire authentique, conscient que la stabilité de ses voisins est une condition essentielle pour sa propre stabilité et que le développement global est le meilleur

moyen de protéger les populations de la région contre le terrorisme, l'extrémisme et les crimes connexes », a-t-il assuré.

Enfin, Chengriha a, pour terminer, écouté les interventions et les préoccupations des personnels de cette région qui ont exprimé « leur volonté de poursuivre les efforts et d'accomplir au mieux les missions assignées, notamment en matière de sécurisation des frontières et de protection du territoire national contre tous les fléaux et les éventuelles menaces », conclut le communiqué du MDN.

Farid G.

EN PRESENCE DE HAUTS CADRES DE L'ETAT

Hamid Lounaouci inhumé hier au cimetière d'El-Alia

La dépouille du défunt Hamid Lounaouci, Conseiller auprès de la présidence de la République chargé des organisations non gouvernementales et des droits de l'Homme, a été inhumée, hier, après-midi au cimetière d'El-Alia à Alger. Etaient présents aux obsèques du défunt, le président du Conseil de la nation, Azouz Nasri, le Premier ministre, Sifi Ghrieb, le ministre d'Etat, chargé de l'Inspection générale des services de l'Etat et des Collectivités locales, Brahim Merad, des conseillers du président de la République et des membres du Gouvernement.

Ont également assisté aux funérailles les responsables de nombre d'instances nationales, de partis politiques et d'organisations nationales et des membres des deux chambres du Parlement, aux côtés de la famille et des compagnons du défunt. Le président Abdelmadjid Tebboune, avait présenté, jeudi dernier, ses sincères condoléances à la famille du défunt, soulignant que le défunt était « l'un des cadres connus pour leur engagement sur la scène politique, avant d'assumer de hautes fonctions en qualité de parlementaire, de ministre, puis de conseiller à la présidence de la République ».

S. O.

EX-MAIRE D'ALGER-CENTRE POURSUIVI POUR ESCROQUERIE DANS UNE AFFAIRE DE PROMOTION IMMOBILIERE

Hakim Bettache risque jusqu'à 7 ans de prison ferme

L'ancien maire d'Alger-Centre, Hakim Bettache, encourt une peine de sept ans de prison ferme, requise par le procureur de la République près le tribunal de Bir Mourad Raïs à Alger, ont révélé hier nos confrères d'El-Khabar. Le mis en cause est poursuivi dans le cadre d'une affaire liée au projet « 1 400 logements participatifs » qui a accusé un retard de plus de 12 ans. Ce qui a conduit la justice à qualifier le dossier d'« escroquerie » et d'« abus de fonction », selon des sources citées par le journal arabophone. Le juge a mis l'affaire en délibéré pour le 15 octobre prochain, au terme d'un long procès consacré à ce dossier. Quelque 1 000 souscripteurs, sur un total de 1 400 bénéficiaires potentiels, se sont constitués partie civile dans ce dossier. D'autres souscripteurs ont opté pour des solutions proposées par la wilaya et la circonscription administrative, consistant en leur transfert vers des formules de logement public aidé (LPA) — une version toutefois démentie par les victimes.

R. N.

ALGÉRIE POSTE

Les centres d'appel désormais joignables jusqu'à minuit

Algérie Poste a annoncé, hier, la prolongation des horaires de réception des appels par ses centres d'appel, joignables au numéro 1530. Dans un communiqué, l'entreprise publique a indiqué que « ce service est désormais disponible du samedi au jeudi, jusqu'à minuit ». Selon le même communiqué, cette mesure s'inscrit dans le cadre de « l'engagement d'Algérie Poste à renforcer sa proximité avec ses clients et à leur proposer un service accessible aux horaires où ils en ont besoin, afin de leur permettre de poser leurs questions, d'exprimer leurs préoccupations et d'obtenir les informations et les orientations nécessaires, tout en veillant à la prise en charge de leurs demandes et à y répondre dans les meilleurs délais », a conclu le communiqué.

L. Z.

INTEMPÉRIES

Des pluies orageuses dans plusieurs wilayas du Sud

Plusieurs wilayas du sud du pays seront affectées par des pluies orageuses à compter d'hier samedi et ce jusqu'à aujourd'hui dimanche, a indiqué l'Office national de la météorologie (ONM) dans un bulletin météorologique spécial (BMS). Le bulletin concerne les wilayas de Béni Abbès, Bécharr, Naâma et El Bayadh, où les quantités de pluie attendues varient entre 20 et 30 mm, avec des cumuls pouvant atteindre ou dépasser 60 mm. L'alerte est valable depuis hier samedi à 17h00 jusqu'à aujourd'hui dimanche à 21h00. Pour les wilayas de Bordj Badji Mokhtar, Adrar et Tindouf, le BMS est valable depuis hier samedi à 12h00 jusqu'à aujourd'hui dimanche à la même heure, avec des précipitations attendues comprises entre 20 et 30 mm, a précisé la même source.

L. Z.

SOUS-RIRE

